

Maintenant

6

JUIN 1962

LA NÉO-DROITE

CHANOINE JACQUES LECLERCQ
CHRISTIANISME ET MORALE

P.-A. LIÉGÉ
ÉLOGE CHRÉTIEN DE LA POLITIQUE

NORBERT FOURNIER
LE CATÉCHISME, SUJET D'ACTUALITÉ

MAGDELAINE VERDON
ENTRE L'ARRIÈRE-GARDE
ET L'AVANT-GARDE

ROGER ROLLAND
LA FOI

LUCIEN JOUBERT
MÉDECINE : VOCATION OU MÉTIER

H.-M. ROBILLARD
LA CONFESSIONNALITÉ, UN ÉCHEC ?

SUZANNE PARADIS
POÈME

PIERRE SAUCIER
QUI SERIONS-NOUS SANS ELLES ?

(Sommaire complet au verso)

Il existe, en nos temps, des mouvements vers la droite, des tendances plus ou moins réactionnaires. La Phalange ; le néo-nazisme et le néo-fascisme ; l'antisémitisme et les autres agitations raciales ; le poujadisme naguère et maintenant l'O.A.S. ; aux Etats-Unis, la société John Birch et vingt autres groupes de moindre importance mais de penchants identiques ; le Réarmement Moral en pleine reviviscence et la Cité Catholique qui dans certains milieux se répand comme un feu de prairie ; enfin, le nouveau sport dominical de plein air : les manifestations pacifistes.

Bien sûr que ces mouvements ne s'estiment pas tous et ne priseraient guère de se retrouver dans une même énumération. Bien sûr aussi que leurs inspirations sont fort diverses et que leurs méthodes couvrent toute la gamme morale, depuis la rigueur mystique jusqu'aux tueries les plus lâches, car ils sont inégalement honnêtes, extrémistes, efficaces.

Mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit tout simplement de faits : 1) ces mouvements existent ; 2) ils ont en commun d'être réactionnaires.

Définition s'il vous plaît

L'histoire est un rythme, un mouvement pendulaire. La société est un homme qui marche : elle titube, elle caracole, mais tout ce temps elle avance. Ainsi : à toute gauche une droite, et réciproquement ; à tout levier un point d'appui ; à toute aurore un crépuscule ; à tout régime une opposition... et à tout péché miséricorde.

Or le monde actuel n'est pas autrement fait. A toutes les échelles, on trouve deux camps. A l'échelle mondiale comme à l'échelle du Canada français, le phénomène est tout aussi visible. Et tout aussi équivoque. Le fait demeure donc : il y a chez nous — et c'est essentiel à l'équilibre de la société — une réaction, et qui profite de mois en mois : en vitesse, en largeur et en profondeur. Mais d'où vient donc cette réaction ?

sommaire

Henri Dallaire, O. P. : La néo-droite	197
Chanoine Jacques Leclercq : Christianisme et morale	201
P.-A. Liégé, O. P. : Eloge chrétien de la politique	204
Raymond Charland, O. P. : L'Eglise annule-t-elle les mariages ?	206
Norbert Fournier, C. S. V. : Le catéchisme, sujet d'actualité	208
Marielle Tremblay : Le scepticisme religieux au niveau collégial : mode ou réalité ?	210
Magdelaine Verdon : Entre l'arrière-garde et l'avant-garde	211
Roger Duhamel : Un défaut de perspective	213
Roger Rolland : La foi	214
Lucien Joubert, m. d. : Médecine : vocation ou métier	219
P.-H. Delhaye : L'Etat et la peine de mort	220
H.-M. Robillard, O. P. : La confessionnalité, un échec ?	222
Coup d'œil sur les diocèses	224
H.-M. B. : Conseils aux Touristes	225
Denis Duval : Monsieur Tout-le-monde	226
Pierre Saucier : Qui serions-nous sans elles ?	227
Jean-Paul Vanasse : La parole aux quatre vents du ciel	228
Noël Pérusse : L'éducation syndicale	229
Guy Robert : Une demi-douzaine de chefs-d'œuvre S. V. P.	230
Andrée Poirier-Pretty : Musique	231
Réginald-Marie Dumas, O. P. : L'ombre de Gudule	232
Bruno-H. Vandenberghe, O. P. : Sœur Sourire	232
G. R. : Livres	233
Suzanne Paradis, Françoise Gaudet-Smet, Charles Lorenzo : Poèmes	234
H.-M. Bradet, O. P. : Soyons bien sages !	236

On est comme on naît

Dès ses premières démarches sociales, chacun laisse voir une tournure : audacieuse ou craintive ; curieuse ou satisfaite ; prudente ou téméraire. On naît, pour ainsi dire, le pied à l'accélérateur ou au frein. Et c'est vrai des régimes comme des hommes.

Or, ces derniers temps, la prime a été à l'initiative, à l'imagination, à l'esprit inventif. Qu'il s'agisse de science ou de politique, de beaux-arts, de poésie, d'éducation ou de technique, nous traversons une période d'expérimentation en tous domaines. C'est une vague de fond complexe qui tient sa vigueur d'abord des trois révolutions : la Républicaine, l'Industrielle et maintenant la Technique ; mais cela tient aussi au besoin compulsif de reconstruire après deux guerres. Et, localement, il faut reconnaître l'envie de faire le ménage, de changer un peu les meubles de place après une période fort longue et dont la mentalité d'ensemble fut monolithique et peu malléable, qu'il s'agisse de religion, de culture, de politique ou d'économie. Il s'en est donc suivi les bouleversements dont la chronique nous entretient avec fracas. Mais voilà déjà le balancier qui revient. On sent le besoin de consolider les conquêtes, d'opérer un triage, de séparer le caduc, le simplement curieux, le temporaire du classique, de l'utile, de ce qui peut durer encore. « Messieurs de la voilure, prenez du repos et laissez un peu opérer ces messieurs du gouvernail ». Nous voilà en pleine réaction.

D'autant que les indifférents et les modestement audacieux, mis en présence d'une gauche inquiétante, fracassière ou trop pressée, s'affolent et virent à droite.

En somme, on est un peu partout, lassé des expériences, des remises en question, des découvertes transformantes. On voudrait un peu souffler, assimiler.

Les régimes

D'où vient ensuite la réaction ? De la banqueroute des régimes. On est lassé de compromis qui ne satisfont personne, de conférences qui ne décident jamais rien, de connivences et de faiblesses qui se refusent à sévir

et qui du reste n'en auraient guère la force. On est excédé de voir la Rue mener le Parlement, la Classe Etudiante mener le Sénat Académique, la Pègre mener le Syndicat, le Capital mener la Politique et l'Economie, la Publicité mener l'Industrie et le Public mener un peu tout.

On veut enfin des Chefs, des Réformes, des Décisions, la restauration du Bon Sens, de la Sincérité, de l'Intérêt Public. Car l'opinion publique croit naïvement et sans nuances à ces grands idéaux, à ces simplifications irréalistes.

Succès à gauche

D'où vient en troisième lieu la réaction ? De la gauche elle-même, des excès mêmes et des succès de la gauche. On n'en peut plus d'être manipulé, mené à la houlette, organisé, berné. Comme l'âne récalcitrant que bat le mulotier, on baisse la tête et on enfonce les pattes. C'en est trop : on ne marche plus.

La gauche est propagandiste et la propagande a fait ses preuves ? Qu'à cela ne tienne : la droite aura sa contre-propagande. La gauche base sa stratégie sur l'infiltration, le noyautage, les petites cellules ubiquitaires ? Qu'à cela ne tienne : à noyautage, noyautage et demi. Le régime nous impose des nouilles, des fats sans échine, des ambitieux ignares et des arrivistes, des ignorants et des sots ? Assez ! On ne nous consulte pas vraiment ? Nous agissons donc ! Au plastique ? A coups d'assassinats ? Jamais ! (Du moins pas tout de suite et pas officiellement). Mais nous agissons : à coups d'intrigue, d'habiles diffamations, de chantage, de pressions morales, tout en posant du reste à l'indignation excédée.

Et chez nous ?

Chez nous, l'histoire suit le même cours naturel. La réaction multiforme, un temps brimée, couvée, réprimée, mais qui a maintenant pris son élan, arrive en surface comme une irruption volcanique, se répand comme une épidémie, trouve des connivences, des sympathies spontanées un peu partout.

Aux derniers temps de l'Ancien Régime, on criait casse-cou au « gauchisme ». L'événement a sans doute donné raison aux crieurs, au moins dans la mesure où ils ne faisaient que décrire les lézardes et mesurer la pression interne. Car leurs prophéties de malheur ne se sont pas toutes accomplies, que je sache.

Mais il est fatal que sous le Nouveau Régime apparaisse une fois de plus la Réaction. Or, elle ne manque pas, encore qu'elle soit à chercher ses formes et son lit, si l'on peut dire. Ce sont parfois les soubresauts d'une mentalité outrepasée, excédée de se voir désormais impuissante. Parfois aussi c'est l'esprit de la plus haute et sage modération, qui s'effraie des joyeuses dévastations irresponsables, des démolitions gratuites et souvent doctrinaires de valeurs irremplaçables (ou que l'on doit bientôt restaurer, identiques à elles-mêmes, dans un gaspillage insensé).

La néo-droite

Il apparaît donc, et il s'organise au Canada français, comme dans le reste de l'univers, une droite qui n'a pas dit son dernier mot. Elle peut être signe et cause de santé, puisque ainsi les excès seront contenus et la *loyale opposition* aura tenu son rôle.

Mais gare à une gauche trop forte, qui nivellerait sans égards la droite. Outre qu'elle se priverait, et priverait la société, d'idées justes, son autocratie absolue serait une erreur puisqu'il s'ensuivrait des martyrs, du ressentiment et de la méfiance.

Et gare à une droite qui manquerait de confiance en la justesse de ses idées les meilleures et en la nécessité de sa fonction. Il lui faut de la vigueur, mais loyale, pour remplir son rôle. Or pour le moment elle a plutôt tendance au pleurnichage et aux coups bas.

La gauche n'est pas morte : mais longue vie à la nouvelle droite.

Henri Dallaire, O. P.

POUR LA FÊTE DES PÈRES

Violaine, quand tu auras un mari, ne méprise point l'amour de ton père.

Car tu ne peux pas rendre au père ce qu'il t'a donné, quand tu le voudrais.

... Le père voit ses enfants hors de lui et connaît ce qui était en lui déposé. Connais, ma fille, ton père !

L'amour du Père

Ne demande point de retour et l'enfant n'a pas besoin qu'il le gagne ou le mérite ;

Comme il était avec lui dès le commencement, il demeure Son bien et son héritage, son recours, son honneur, son titre, sa justification !

Mon âme ne se sépare point de cette âme que j'ai communiquée

Ce que j'ai donné ne peut être rendu. Connais seulement que je suis, ô mon enfant, ton père !

Paul Claudel. — L'Annonce faite à Marie

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal 26, P.Q. Tél. 739-4002.

Le Ministère des postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et
l'envoi comme objet de la deuxième classe
de la présente publication.

Frais de port garantis
si non livrable.



Christianisme et morale

C'est la question du rôle de la morale dans le christianisme. Peut-on discuter là-dessus ? Mais oui ; et il existe diverses attitudes. D'abord les moralisants pour qui il n'y a que la morale. L'essentiel, pour eux est de ne pas pécher. L'utilité de la religion est de préserver la conduite. Les parents, par exemple, qui ne pratiquent pas, mais veulent que leurs enfants aillent à la messe, « parce que la conduite se perd quand la religion se perd ».

De même, j'ai connu des maîtresses de maison qui n'allaient pas à la messe, mais voulaient que leur cuisinière y aille. Et qu'elle aille à confesse. Comme cela elles se croyaient sûres de ne pas être volées. C'est peut-être de la naïveté ; mais cela représente une conception de la religion.

L'orthodoxie n'est pas une absolution

Une autre se trouve chez ceux qui s'attachent à l'orthodoxie, sans préoccupation de morale. C'est un style fort caractéristique de la race ibérique. Au XVI^e siècle, quand les soldats du duc d'Albe sont arrivés en Belgique, ils ont scandalisé les populations, à la fois par leur piété démonstrative et leur inconduite affichée. Ce fut d'ailleurs le cas général des conquistadores espagnols en Amérique. D'une façon générale, dans l'histoire de l'Eglise, on a vu des cas assez nombreux de défenseurs de l'orthodoxie, qui se montraient d'une grande liberté de mœurs, sans penser qu'ils rendaient par là inefficace leur action doctrinale. Le cas le plus célèbre est celui des papes et cardinaux scandaleux du XVI^e siècle, qui condamnaient avec indignation les protestants, sans songer le moins du monde que la cause principale du protestantisme se trouvait dans leur conduite.

Et ce genre de défenseur de l'Eglise justifie sa position en disant : « Tant qu'on reste dans l'orthodoxie, il n'y a que demi-mal à pécher ; car il suffit de se repentir et d'aller à confesse pour que tout soit effacé. Tandis que, lorsqu'on est sorti de l'orthodoxie, le mal est sans remède ». Donc d'abord être orthodoxe ; le péché n'est pas très grave puisqu'il y a toujours un remède.

Un certain nombre de prédicateurs ont toujours essayé de réagir contre cet esprit ; mais, en même temps, ils insistaient sur l'importance des pratiques religieuses, ou pratiques du culte, en particulier sur l'importance de la confession. Et pour amener à confesse, ils insistaient sur le danger d'une mort imprévue. Comme, par ailleurs, ils n'insistaient pas moins sur le culte de la Sainte Vierge et sur la puissance de son intercession, les pécheurs qui brûlaient des cierges à la Madone, avaient en celle-ci une confiance qui leur permettait de pécher en toute tranquillité, car ils étaient sûrs que la Sainte Vierge viendrait à leur secours au moment de la mort, et ils avaient une foi indestructible dans sa toute-puissance d'intercession.

Je sais bien que tout cela ne s'applique pas au Canada ; mais on le trouve de façon fréquente dans l'histoire espagnole, et pour réfléchir à la question, il est utile d'aligner les cas extrêmes.

Dogmatisme ou morale

D'ailleurs, dans la vie catholique, dans l'enseignement, dans les mouvements d'Action Catholique, on retrouve constamment ce dilemme : dogmatique ou morale. Les uns trouvent que le plus important est d'enseigner la dogmatique, qu'il faut d'abord une solide formation doctrinale ; les autres, qu'il faut avant tout, une bonne formation morale, qui sera formation spirituelle, s'il s'agit d'une élite. J'ai souvent vu des ouvrages où l'on impliquait que le fondement de la loi chrétienne est le Décalogue, alors que celui-ci vise uniquement la vie morale, et encore la morale naturelle ; qu'il vient d'ailleurs de Moïse, qu'il est la loi fondamentale des Juifs ; et que, s'il est loi fondamentale du christianisme, le Christ n'aurait ajouté que peu de chose à la loi juive...

La morale du Christ

Quand on se reporte au Christ lui-même, tel qu'on le trouve dans l'Evangile, les perspectives changent profondément, et tout ce qu'on vient de lire paraît singulièrement artificiel et unilatéral.

Le Christ vient renouveler notre vie. Sans doute n'efface-t-il pas le Décalogue, mais il le dépasse tellement que le Décalogue n'est plus qu'une sorte d'introduction. Il s'agit cependant de vie.

Le Christ n'est pas un moraliste ; c'est un maître de vie. Ce qu'on entend généralement par moraliste, c'est un homme qui étudie les détails pratiques de la vie ; le Christ ne fait pas cela ; il indique une orientation ; il exprime le sens de la vie. Son enseignement est avant tout cela. Son disciple est celui qui vit dans la ligne que le Christ a tracée.

Il y a cependant une doctrine chrétienne. Assurément, mais en vue de la vie. On ne peut suivre le Christ que si on sait qui il est et ce qu'il vient faire. Ce qui correspond aux deux traités de dogmatique sur l'Incarnation et la Rédemption. Mais si le Christ nous a révélé cela, ce n'est pas simplement pour nous instruire, pour nous former l'esprit, pour que nous connaissions la vérité ; c'est pour orienter notre vie. Lorsqu'on connaît l'Incarnation et la Rédemption, la vie doit être transformée ; et c'est pour transformer notre vie que le Christ est venu.

On voit le lien de la doctrine et de la vie. La vie ne peut être transformée comme le Christ le veut, que si on sait ce qu'est l'Incarnation et la Rédemption. Et on ne peut comprendre l'Incarnation que si on connaît le dogme de la Trinité, et on ne peut connaître la façon dont elle s'insère dans la vie que si on connaît la doctrine de la grâce et celle de l'Eglise. Tout cela forme un tout ; mais le but de ce tout est de gouverner notre vie.

La doctrine pour la vie

Si donc on fait de la bonne théologie, mais qu'on ne vit pas selon le Christ, tout est raté. Je dis bien *tout*, parce que la doctrine est *pour* la vie. D'ailleurs la vie est aussi *par* la doctrine. Comment prendre à l'égard du Christ l'attitude vraie, si on ne sait pas qui il est, si on ne sait pas s'il est vivant, etc. ? Comment prendre à l'égard de l'Eglise l'attitude vraie, si on ne sait pas non plus ce qu'elle est ?

« Je suis la voie, la vérité, la vie, dit Jésus ? Nul ne vient au Père que par moi » (Jean, XIV, 6). Il y a là un mot qui vise la doctrine : « La vérité ». Mais il est inséré entre deux autres qui visent l'action : « voie » et « vie ». Après cela, il est question d'aller au Père. Mais cela encore, c'est de l'action. On ne va pas quelque part, ou à quelqu'un, en restant sur place.

L'esprit du Sauveur est donc clair. Il s'agit de transformer la vie. L'œuvre du Christ est de bouleverser l'existence. Il ne s'agit pas, d'un côté d'admettre une certaine doctrine, et, de l'autre, de vivre honnêtement, comme d'honnêtes païens peuvent aussi le faire, en donnant à cette action une valeur surnaturelle, grâce à un certain nombre de rites, de façon que cette vie naturellement honnête, ouvre sur le paradis. Il s'agit de bouleverser toute la vie, ici-bas. Il n'y a pas un mot dans la prédication du Christ qui donne à penser que, dans son esprit, son enseignement se bornera à faire de ses disciples d'honnêtes gens, au sens naturel du mot, quitte à leur ouvrir le ciel, grâce à une valeur surnaturelle donnée à cette honnêteté, qu'on qualifiera donc de surnaturelle, mais qui ne diffère pas extérieurement de l'honnêteté naturelle. L'œuvre du Christ se présente comme un drame, qui aboutit, on le sait, à la Passion, une sorte de corps à corps avec le démon, qu'il qualifie de « prince de ce monde ». C'est une lutte violente de laquelle doit se dégager un homme nouveau, un drame de sang et d'amour.

Le vrai disciple

Le disciple doit donc se placer dans cette optique ; il doit se donner à l'œuvre du salut en lui et dans le monde. Et ceci résout bien la question de la doctrine et de la morale dans le christianisme. L'œuvre du Christ est une œuvre d'action. C'est ce qu'on dit en le qualifiant de Sauveur. Il vient nous sauver, non simplement nous instruire. Il n'est pas un maître d'école, mais un maître de vie. Par ailleurs, cette vie qu'il nous apporte repose sur un ensemble de données qui sont intellectuelles. Pour donner à l'Eucharistie la place qu'elle doit avoir dans notre vie, nous devons savoir ce que c'est. Mais il ne suffit pas de savoir ce que c'est pour que la vie du Christ se développe en nous. Cette connaissance n'a d'autre raison d'être que de nous faire adopter certaines positions de vie. On ne peut donc séparer : la doctrine manifeste sa valeur par la vie, et, lorsque des catholiques capables de bien exposer la doctrine, ne la confirment pas par leur vie, ils la discréditent.

Beaucoup ne s'en rendent pas compte. Ils s'étonnent de ce que les incroyants n'acceptent pas des doctrines qui leur paraissent lumineuses, et ils ne comprennent pas que pour les incroyants, dire : « Les catholiques ne vivent pas mieux que les autres » soit un argument décisif contre la religion.

On fait alors de nouveaux raisonnements pour démontrer que cette attitude n'est pas valable, et on s'étonne à nouveau que ces raisonnements ne portent pas. Mais l'attitude de ces incroyants est conforme à celle du Christ lui-même. On pourrait citer vingt textes d'Evangile desquels il résulte que, dans l'esprit du Christ, ses disciples ne se reconnaîtront pas à une profession de foi, mais à une vie. Encore une fois, ceci n'implique pas qu'une vie chrétienne authentique ne doive être fondée sur l'enseignement du Maître, et que dix-neuf siècles après, cet enseignement n'ait besoin d'être précisé, plus qu'il n'était nécessaire pour ceux qui suivaient le Maître, humainement présent sur la terre. Mais, quelle que soit l'importance de la doctrine, elle reste toujours cependant une condition, une préface, et l'état de chrétien reste une *vie*. C'est de vivre qu'il s'agit, et tout le reste gravite autour de la vie, prépare la vie, et n'est efficace que s'il se manifeste par la vie.

Jacques Leclercq

ÉLOGE CHRÉTIEN DE LA POLITIQUE

Le Cardinal Suhard, archevêque de Paris, racontait l'anecdote suivante : Il était reçu par Pie XII, et le pape avait insisté sur l'attention plus rigoureuse que les catholiques devraient accorder à la réalité politique, dans une perspective d'éducation morale et de témoignage apostolique. Le Cardinal Suhard acquiesça à la pensée du pape, mais fit observer le discrédit que le mot « politique » évoquait aussitôt pour les catholiques français : « La politique qui nous a fait tant de mal ! »

« Alors, dit le cardinal à Pie XII, ne vaudrait-il pas mieux parler de préoccupation *civique* ? » Mais Pie XII répondit : « Si vous voulez, et pour éviter des équivoques, dites *civique*, mais le vrai mot est *politique* ».

I — Qu'est-ce que la réalité politique ?

Les hommes d'aujourd'hui sont particulièrement invités à découvrir la dimension politique de toute réalité humaine. Il n'en a pas été de tout temps comme cela : il y eut des temps beaucoup moins *politiques* que les temps modernes. Je ne dis pas simplement : beaucoup moins politisés, ce qui pourrait être péjoratif, mais beaucoup moins politiques. Pourquoi cela ? Parce que le monde d'aujourd'hui est un monde dans lequel la complexité de l'existence, la démographie galopante, les forces d'opinion et la rapidité de leur transmission, tout cela fait que l'homme moderne est un homme activement socialisé, un homme intégré dans une humanité totale où tous les faits prennent un caractère globalisant.

On ne peut plus définir simplement l'homme à un niveau technique, ni à un niveau économique, ni à un niveau social ou familial. C'est le signe d'un manque de conscience politique la plus élémentaire que de dire par exemple : « Moi, vous savez, j'ai le sens du concret, je me limite au familial ». Car aujourd'hui le familial est de toutes parts dépassé par le mondial ; le familial s'enracine, s'il veut être lui-même, dans des conditionnements tellement universels, qu'il dépasse les frontières et se trouve sans cesse en dialogue réel avec les données de l'organisation de la société au plan de la patrie et au plan international. L'éducation des enfants, le comportement du couple, la place de la femme dans la société, tout cela ne peut être perçu qu'en dépendance d'une quantité de faits qui sont d'emblée des faits englobants. De même celui qui déclarerait : « Moi, je fais de la technique ! » Ce qui guette une quantité de technocrates d'aujourd'hui. La façon d'être technicien est fonction des besoins et des mouvements actuels de l'humanité, fonction d'une économie planifiée, fonction des mouvements politiques, de l'organisation internationale, des rapports de force du tiers monde et du reste du monde. De même encore, l'homme qui dirait : « Moi, je fais du social ! » c'est-à-dire : j'essaie d'établir une certaine justice dans des groupes humains immédiats sans faire de l'idéologie, me méfiant des grands plans.

Mais aujourd'hui le social, à quelque niveau qu'on le saisisse, serait-ce au niveau le plus élémentaire du syndicat, est nécessairement, non pas politisé, mais inscrit dans une dimension politique. En conséquence, nous voici invités à élargir notre vision du monde, à découvrir que le bien commun des hommes ne se joue totalement à aucun des niveaux énumérés précédemment, ni familial, ni interpersonnel, ni simplement technique, ni simplement économique, ni simplement social, mais que, dans le monde d'aujourd'hui, toutes ces réalités partielles, toutes ces solidarités sociales, ces proximités géographiques, ces communautés culturelles, se trouvent saisies au-delà d'elles-mêmes, dans une réalité qu'il faut bien appeler *la réalité politique* parce qu'elle englobe et unifie tous ces phénomènes partiels.

Il est quelque peu illusoire de faire du familial apolitique, du social apolitique et même de faire du civique apolitique, comme aujourd'hui encore certains le prétendent, pour se garer des risques, réels certes, de la politique. Nous sommes embarqués ; que nous le voulions ou non, nous sommes dans un monde dont la dimension est politique. Qui que nous soyons, même si, pour des motifs légitimes, nous ne pouvons pas ou ne devons pas nous engager dans l'action politique, nous devons avoir une *conscience politique*.

II — De la réalité politique à l'action politique

Normalement, une conscience politique doit conduire à une action politique. Evitons tout de suite un malentendu : il arrive qu'après avoir reconnu la politique comme une dimension nécessaire de l'existence, on s'en remette à des techniciens de la politique pour l'action. C'est une démission. Il y a une conscience politique qui débouche dans cette responsabilité exigeant haute compétence et spécialité qui fait les « hommes politiques » ; ce n'est pas la vocation de tous. Mais ce qui est la vocation de tous, c'est d'être solidaire d'une action politique, et de ne pas se décharger paresseusement sur quelques techniciens de la chose politique.

Dans un siècle dans lequel chacun peut avoir sa part de responsabilité solidairement avec les autres, les hommes et les femmes arrivés à l'âge adulte ne peuvent pas ne pas s'embarquer dans une certaine action politique. Ce qui ne veut pas dire immédiatement s'engager dans un parti politique ; encore qu'il arrive un moment où le parti politique apparaît comme nécessaire, quand on a constaté l'insuffisance des forces de pression. C'est l'itinéraire d'un certain nombre d'hommes qui sont entrés dans l'action politique au niveau des forces de pression, excluant les partis politiques comme trop arbitraires ou trop formels : un jour ils se sont aperçus que les forces de pression, type syndicat ou fédération, soutenaient encore trop des intérêts particuliers et risquaient d'être particularistes ; il fallait passer à une action qui soit plus franche, davantage à découvert, employant les moyens démocratiques avec leur grandeur et leur risque, à savoir l'action au niveau du parti politique.

Double scrupule

Il semble que beaucoup de chrétiens aient du mal à s'engager dans l'action politique parce que leur éducation les fait difficilement échapper à un double scrupule. Le premier scrupule, lié à la crainte de s'engager dans l'action politique de façon trop absolue, d'en faire un combat passionné ; il est vrai que l'action politique a de quoi susciter un engagement absolu et facilement même idolâtre, avec un coefficient de passion qui, très vite, en fait un combat difficile, périlleux pour quelqu'un qui n'a pas une grande maîtrise de lui-même, une conscience informée et profondément rectifiée. Ou bien, à l'autre extrême on recherchera tellement la pureté idéale de l'action qu'on reculera toujours l'engagement et l'action ; cette recherche de la pureté paralysante est assez dans la ligne d'une certaine éducation moralisante.

Action humaine

Il faudrait enfin se rappeler que l'action politique est une action profondément humaine, c'est-à-dire que si elle est l'art du possible, elle ne devrait jamais être un jeu. L'adulte est précisément un homme qui sait que la vie ne s'établit pas d'emblée au niveau des grands principes idéaux ; qu'on n'a jamais de sentiments tout à fait purs, mais qu'on purifie ses sentiments ; que c'est en agissant qu'on corrige son action ; et que le réalisme de la vie conduit à intégrer à son action des risques de se tromper. La réussite adulte est toujours sur la base d'un certain compromis pratique : pas un compromis au niveau des grandes visées, mais un certain compromis pratique, parce qu'il faut le maximum de ce qu'on peut faire et non pas le maximum idéal, parce qu'il vaut mieux ne pas pécher par omission, en refusant de s'engager et d'agir, du moment qu'on ne pourrait pas faire le maximum idéal.

Il faudrait aussi se rappeler que l'action politique demande beaucoup de maîtrise de soi et de désintéressement, parce qu'il faut accepter d'agir longtemps sans succès visible, d'être souvent contredit, d'être mis souvent au bord du découragement par des forces adverses.

Il faudrait enfin se rappeler que l'action politique n'est pas d'abord une morale, même si elle doit être animée par une morale, et même plus que par une morale pour le chrétien ; qu'on ne fait pas une action politique pour défendre d'abord des « intérêts supérieurs », ce que trop souvent les partis confessionnels ont voulu faire, devenant cléricaux. Mais qu'on mène d'abord une action politique parce que le bien commun de la cité est en jeu ; parce que la justice ne règne pas dans le monde ; parce que la réalité

exige qu'on lutte pour l'accomplissement véritable de l'homme dans une société authentique. Car selon la parole de Pie XI : « Ce domaine politique regarde les intérêts de la société tout entière et, sous ce rapport, c'est le champ de la plus vaste charité, de la charité *politique*. Charité politique, dont on peut dire qu'aucune autre ne lui est supérieure sauf la charité qu'inspire le domaine de la religion ».

III — Education politique

Dans le monde d'aujourd'hui, l'éducation politique qui intéresse surtout les adultes devrait être un souci pédagogique et éducatif en direction des jeunes. Il faudrait les protéger contre ce qui est la tentation de quelques-uns, parfois les plus généreux : un engagement prématuré. Il n'est jamais trop tôt pour commencer à faire découvrir aux jeunes d'aujourd'hui la dimension politique du monde dans lequel ils vivent. Et c'est ce qui a manqué à beaucoup d'adultes : toute leur enfance, toute leur adolescence se sont passées dans un univers apolitique, et c'est seulement à l'âge adulte, et trop tard, qu'ils ont découvert la dimension politique du monde.

Il n'est jamais trop tôt pour faire découvrir progressivement — je sais que c'est très difficile à l'âge où l'on voit les préjugés bien-pensants et petits-bourgeois. Il serait très important aussi qu'on ne conduise pas les jeunes à un mépris prématuré des hommes politiques. Il faudrait progressivement — je sais que c'est très difficile à l'âge où l'on voit les choses simples et idéales — leur faire découvrir que, quelles que soient les impuretés possibles, on y peut être le plus pur possible. Voilà ce que disait en ce sens Emmanuel Mounier : « Le plus souvent, le tempérament politique, qui vit dans l'aménagement et le compromis, et, d'autre part, le tempérament prophétique, qui vit dans la méditation et l'audace, ne coexistent pas dans le même homme. Il est pourtant indispensable aux actions concertées de produire les deux sortes d'hommes et de les articuler les uns sur les autres ; sinon le prophète isolé tourne à l'imprécation vaine ; sinon, le tacticien s'enlise dans les manœuvres ». Si les jeunes hommes chrétiens de la génération qui monte pouvaient n'être ni ces tacticiens qui s'enlisent dans les manœuvres, ni ces prophètes qui tournent à l'imprécation vaine, ce serait la réussite de cette éducation politique commencée très tôt au plan de la conscience pour déboucher, le temps venu, dans une action politique qui porte ses fruits.

L'Eglise annule-t-elle les mariages?

Depuis 1946 nous avons au Canada des tribunaux ecclésiastiques qui jugent les causes de nullité de mariage. Ils ont été institués par un décret de la sacrée congrégation des Sacrements pour remplacer les tribunaux locaux de chaque diocèse, et cela en vue de mieux administrer la justice dans les procès de cette espèce. Au nombre de sept, ils siègent dans les villes suivantes : Québec, Montréal, Halifax, Ottawa, Toronto, Regina et Vancouver.

Leur activité, qui commence à être connue du grand public, n'est pas toujours bien comprise. On s'étonne parfois, quand on ne se scandalise pas, qu'un mariage, même s'il a été célébré à l'église, puisse être déclaré nul. Il faut avouer que les profanes en la matière commettent une méprise facile sur le sens d'une telle décision. Ne dit-on pas par exemple qu'un tel a demandé et obtenu une annulation de son mariage? N'assimile-t-on pas la sentence d'un tribunal ecclésiastique à celle d'une cour de divorce?

Une déclaration de nullité n'est pas un divorce

Il importe d'abord de fixer le sens des termes employés afin d'éviter toute équivoque. Quand on dit qu'un mariage a été annulé par décision d'un tribunal ecclésiastique, on entend signifier tout simplement qu'il a été déclaré nul, et rien de plus. Sans doute il a pu y avoir cérémonie ou célébration à l'église, mais à cause d'un empêchement dirimant ou d'un défaut substantiel de consentement, ce mariage n'a pas été véritablement contracté et n'est pas reconnu en droit canonique. La décision du tribunal compétent, de qui la chose relève, ne fait que reconnaître officiellement qu'il n'y a jamais eu de mariage. Ce serait donc parler improprement que d'appeler une telle décision annulation de mariage, comme s'il s'agissait de la rupture du lien matrimonial. Le mariage chrétien est indissoluble, et une fois qu'il est consommé par les relations conjugales, il ne peut être rompu que par la mort d'un des conjoints. Cela est certain, tant en vertu des déclarations officielles du Saint-Siège que de l'enseignement commun de l'Eglise.

On entretiendrait donc une décevante illusion en imaginant que dans un avenir prochain, pour de graves motifs de bien commun ou de salut des âmes, Rome apporte des adoucissements à cette intransigeante indissolubilité et finisse par reconnaître le divorce comme solution à un problème matrimonial malheureux. Mais il ne semble pas impossible que l'Eglise, à qui est confiée l'économie des sacrements, avec pouvoir d'en déterminer la matière et la forme, précise davantage les notions actuelles de sacramentalité et de consommation du mariage, d'impuissance sexuelle et de stérilité des époux. Il reste encore quelques incertitudes sur ces notions, et la discussion reste ouverte entre théologiens et canonistes. Rien qui doive étonner en cela. N'est-ce pas à la suite d'une longue controverse, au XIIe siècle, entre les universités de Paris et de Bologne que l'Eglise a décidé que le consentement des époux suffit pour qu'il y ait mariage véritable? Il n'est pas nécessaire à cet effet que les relations conjugales soient établies entre les époux, mais seule la

consommation rend le mariage des baptisés absolument indissoluble. Et c'est par le moyen de cette distinction que le Saint-Siège se reconnaît le droit de dissoudre le mariage sacramentel non encore consommé, droit qui a passé dans la pratique jurisprudentielle des congrégations romaines. Plus récemment, sous les pontificats de Pie XI et de Pie XII, la même jurisprudence a résolu une autre question longtemps débattue, celle de savoir si le mariage entre un chrétien et un non-baptisé est sacramentel ou non. De la solution négative donnée à cette question est sortie la pratique de dissoudre de tels mariages, même après consommation, quand les conditions exigées sont remplies.

Chefs de nullité de mariage

Pour contracter valablement mariage, il faut en premier lieu que les deux conjoints soient exempts des empêchements dirimants de mariage. S'ils sont affectés par l'un ou l'autre de ces empêchements, même à leur insu, ils ne peuvent s'engager dans un mariage valide. Il faut de plus que leur consentement soit donné avec sincérité et réciprocité, c'est-à-dire avec l'intention de transmettre au conjoint les droits conjugaux et de les accepter de sa part. Avec délibération aussi, c'est-à-dire en connaissance de cause et en toute liberté. Engageant réciproquement chacun des conjoints au don de soi, pour toute la durée de la vie, sur le plan des relations spécifiquement conjugales, on voit tout de suite que le mariage requiert un consentement personnel soustrait à toute contrainte extérieure. Aucun pouvoir humain n'y pourrait suppléer. Personne ne reçoit pouvoir sur ce qui relève de la liberté d'autrui que par son consentement. Enfin, parce que le mariage est un fait social d'une importance capitale, intimement lié à la destinée des hommes et de la société tant civile que religieuse, l'Eglise prescrit que le consentement soit manifesté extérieurement selon des formalités précises, dont quelques-unes sont requises pour la validité elle-même du mariage. S'il ne satisfait pas à ces exigences essentielles, le consentement ne sera pas reconnu comme produisant ses effets aux yeux de l'Eglise. Le mariage sera nul et de nul effet. C'est dire qu'un mariage peut être nul par suite d'un empêchement dirimant, par défaut de consentement, par vice de forme. Examinons brièvement chacun de ces chefs possibles de nullité.

Vice de forme

Seuls sont valides en droit canonique, dans les circonstances ordinaires de la vie, les mariages qui sont célébrés devant l'évêque du diocèse, ou son vicaire général, en présence du curé de la paroisse, ou du vicaire, ou d'un autre prêtre dûment délégué, et devant deux témoins. Un catholique ne peut donc pas contracter valablement mariage devant un ministre de culte non catholique ou un officier civil quelconque. S'il le fait, comme la chose arrive parfois chez les divorcés qui savent très bien qu'ils ne peuvent pas se remarier religieusement, il contracte invalidement mariage. La cause de nullité d'un tel mariage est facile à juger et la

procédure pour l'instruire est simplifiée. Il suffit d'établir avec documents à l'appui le vice de forme. Les complications viendront de la loi civile, même dans la province de Québec où la jurisprudence des tribunaux concernés reconnaît comme valide tout mariage, y compris celui d'un catholique, célébré devant un ministre du culte autorisé à tenir des registres de l'état civil. Il faudra donc, après avoir obtenu une déclaration de nullité du tribunal ecclésiastique, recourir éventuellement à un divorce pour ce qui concerne les effets civils du mariage.

Empêchements dirimants

Dans les procès de nullité de mariage engagés sous le chef d'un empêchement dirimant, celui que l'on rencontre le plus souvent est le lien matrimonial. Il s'agit de pseudo-époux qui se sont remariés alors qu'ils étaient déjà liés par un mariage antérieur non dissous. Le second mariage est invalide évidemment et la procédure pour le déclarer nul est sommaire, tout comme celle du procès de nullité pour vice de forme. Lorsqu'un document authentique et digne de foi prouve l'existence du lien actuel, le tribunal prononce la nullité du second mariage, après citation des parties et intervention du défenseur du lien. Une telle cause est jugée par un seul juge, au lieu de trois comme requis dans les autres procès de nullité.

Dans la même catégorie de procès pour empêchement dirimant, nos tribunaux sont parfois saisis de demandes de nullité à cause de l'impuissance sexuelle de l'un des conjoints. Ces procès sont plus rares que les précédents et beaucoup plus compliqués. On sait qu'il s'agit d'une inhabilité radicale, antécédente au mariage et perpétuelle, à avoir des relations sexuelles normales avec son partenaire. Une telle inhabilité peut être organique et fonctionnelle, soit que les organes sexuels comportent de telles malformations ou lésions que l'acte sexuel puisse être fait naturellement, soit que les organes sexuels, bien que normalement conformés, ne remplissent pas leurs fonctions.

L'impuissance sexuelle peut être aussi d'ordre purement psychique, sans base anatomique discernable. Attribuée à de graves perturbations mentales, elle est beaucoup plus difficile à établir avec certitude, même par des experts en médecine, dont le concours est toujours requis en ces sortes de causes. De fait les cas de jurisprudence où l'impuissance psychique a été reconnue comme chef de nullité de mariage sont excessivement rares. La plupart du temps, vu la difficulté de juger l'impuissance perpétuelle et inguérissable, la sentence prononcée est négative, mais quand la preuve de la non-consommation du mariage est nettement fournie, le souverain Pontife, sur recommandation du tribunal, accorde dispense du lien matrimonial.

C'est une solution semblable qu'il y a lieu de proposer au problème du mariage des homosexuels. Si le mariage n'a pas été consommé par relations conjugales normales, et que la preuve en est faite hors de tout doute, le conjoint normal peut recourir à la dispense du lien contracté et reprendre sa liberté. La solution suggérée récemment à l'effet que l'homosexualité comme telle soit constituée empêchement dirimant de mariage semble moins appropriée. Il faudrait alors la considérer comme une véritable impuissance sexuelle d'ordre psychique, mais la perpétuité et l'ingérabilité de l'homosexualité sont loin d'être certaines. D'autre part, si l'homosexualité dans un cas concret était déterminée par des affections pathologiques, nous serions en présence d'une véritable

maladie mentale. Envisagée sous cet aspect, l'homosexualité serait-elle une maladie mentale assez grave pour priver ses victimes de la capacité de donner un consentement matrimonial suffisamment qualifié pour être reconnu en droit? Nous sommes ici en un domaine scientifique. La nature et l'importance des maladies mentales, leurs effets sur les facultés de l'agir humain relèvent de la psychiatrie, et ce sont les psychiatres compétents qui peuvent les faire connaître avec exactitude. Seuls ils sont en mesure d'apprécier à leur juste valeur les incapacités intellectuelles de ces malades, les déviations de leur jugement, leur inhabilité à comprendre les obligations du mariage et à faire un choix libre et délié.

Défauts de consentement

Dans les causes de nullité de mariage par défaut de consentement, il s'agit de connaître exactement quelle a été la volonté positive des contractants au moment où ils ont échangé leur consentement. La chose est loin d'être facile, puisque le consentement matrimonial est un fait interne de la volonté par rapport à la manifestation extérieure qui a lieu au cours de la célébration du mariage.

Les défauts que l'on peut invoquer n'affectent pas le consentement avec le même résultat. Si certains défauts, tels l'ignorance de la nature du mariage, la privation de l'usage de la raison, la simulation par laquelle le mariage lui-même est refusé, détruisent le consentement intérieur, d'autres, au contraire, sont sans effet sur la volonté des contractants et par le fait même non avendus en droit. Il peut arriver enfin que le consentement soit privé des qualités essentielles qu'il doit avoir, et pour autant soit vicié au point de rendre le mariage nul et de nul effet. C'est le cas des mariages contractés sous l'empire de la crainte grave et injuste, ou handicapés par la maladie mentale.

Malgré les précautions imposées par le droit canonique pour s'assurer que rien ne s'oppose à la célébration valide et licite du mariage, malgré la minutieuse enquête sur la rectitude d'intention des futurs conjoints avant de les admettre à la cérémonie nuptiale, on découvre encore après coup de ces défauts de consentement qui rendent le mariage invalide. De fait les actions en nullité de mariage intentées sous ce chef sont de beaucoup les plus nombreuses, et les sentences, favorables ou défavorables aux requérants que les tribunaux ecclésiastiques prononcent, sont les moins comprises de la part de nos gens. Ce n'est qu'en consultant les volumineux dossiers de ces causes que les équivoques regrettables pourraient être dissipées.

Aspect pastoral

L'administration de la justice dans les procès de nullité de mariage s'exerce sous le signe du salut des âmes. Elle y trouve son unité supérieure et son but suprême. De si grands intérêts d'ordre privé et social sont ici en jeu, que l'on pourrait difficilement faire abstraction de l'aspect pastoral de ces causes. Il s'agit, en effet, de traiter en même temps des impératifs de la loi divine de l'indissolubilité du mariage, du bien général des fidèles à ne pas scandaliser par des décisions arbitraires et enfin des intérêts spirituels des époux qui recourent à nos tribunaux. Seuls un sens éclairé de la justice et un souci pastoral profond peuvent sauvegarder toutes ces exigences.

Raymond Charland, O. P.



LE CATÉCHISME, SUJET D'ACTUALITÉ

Depuis deux ans, de nombreuses voix se sont élevées ici et là pour dénoncer les lacunes de l'enseignement religieux dans notre milieu canadien-français. Les journaux, les revues, la radio, la télévision ne cessent de nous poser des problèmes qui, jusqu'ici, pré-occupaient trop peu l'opinion publique. Le Frère Untel, Cité Libre, le Mouvement laïque, ont exprimé, chacun à sa façon, un flot de critiques sur notre école confessionnelle, et en particulier sur la qualité de l'enseignement religieux qui se donne à nos jeunes.

Que penser de toutes ces opinions ? Est-il bien vrai que le catéchisme tel qu'il s'enseigne dans nos institutions souffre de lacunes sérieuses ? Notre éducation religieuse se trouve-t-elle en pleine décadence ? Par contre, n'y aurait-il pas eu des progrès réalisés dans notre enseignement religieux depuis quelques années ? Posons-nous ces questions afin d'être le plus objectif possible dans nos appréciations.

Lacunes de notre enseignement religieux

Les autorités scolaires, les professeurs de religion à tous les niveaux, les spécialistes de la catéchèse, tout comme Nosseigneurs les Evêques, admettent sans hésitation que la formation religieuse, telle qu'elle se donne aux tout-petits dans le milieu familial, et l'enseignement de la religion, tel qu'il se fait dans nos écoles publiques et dans nos collèges classiques, laissent beaucoup à désirer.

Son Eminence le Cardinal Léger décrivait la situation avec nuance et réalisme dans son Allocution du 17 juin 1961. « Notre enseignement religieux, disait-il, ne serait-il pas trop abstrait ? Ne se borne-t-on pas à réduire le Message du salut, qui est esprit et vie, à l'exposé de notions arides et sèches ? Au lieu de fixer l'attention sur la personne du Christ, qui est au cœur du message révélé, ne la détourne-t-on pas sur des aspects accessoires et sentimentaux ? Notre enseignement religieux

n'aurait-il pas une tendance trop individualiste, centré trop exclusivement sur des préoccupations morales et oubliant de l'insertion du chrétien dans la grande communauté qu'est l'Eglise ? Ne risque-t-il pas, soit à cause de la pauvreté de son contenu doctrinal, soit à cause de l'indigence spirituelle de l'enseignement, d'entraîner à une pratique religieuse conventionnelle et passive qu'une foi sans chaleur n'anime pas ? »

Cette description de Son Eminence résume bien la situation actuelle de notre éducation religieuse. Un catéchisme savant et abstrait au cours élémentaire, un enseignement religieux trop livresque et didactique au cours secondaire, une formation spirituelle individualiste, moralisatrice, coupée de la vie, dépourvue de culture religieuse, à tous les niveaux : voilà le résumé des nombreuses critiques lancées de tous côtés dans notre milieu.

Causes de cette situation

Si nous cherchons les causes de ce problème angoissant, nous en trouvons plusieurs. Disons d'emblée qu'il serait puéril d'attribuer cette situation au caractère confessionnel de notre système scolaire, à la présence des Evêques au Conseil de l'Instruction publique, ou encore aux communautés religieuses de sœurs et de frères qui se consacrent, en grand nombre, à l'éducation de notre jeunesse. Le récent volume du Frère Hector Parenteau n'a-t-il pas bien éclairé cette question ?¹

Où se trouve donc la cause des lacunes que nous déplorons dans la formation religieuse des jeunes ? Il y a d'abord le milieu lui-même avec ses tendances matérialistes : les professeurs de religion, comme les jeunes d'ailleurs, sont nécessairement conditionnés par le milieu dont ils sont issus et où ils vivent tous les jours. Notre catholicisme fortement sociologique, souvent conventionnel et routinier, la faiblesse de notre pensée religieuse, notre traditionalisme

dans les questions sociales et pédagogiques ont eu des répercussions sur l'esprit et les cadres institutionnels de notre enseignement religieux.

Une autre cause, qui regarde plus directement le cours de religion, c'est le manque de formation des catéchistes : on ne donne pas ce qu'on n'a pas ! Les professeurs de religion sont trop souvent mal préparés à leur mission dans l'Eglise. Cette déficience apparaît à la fois sur le plan pédagogique et sur le plan doctrinal. Les manuels de religion qui sont enseignés au cours élémentaire sont reconnus de plus en plus comme déficients. Ce n'est pas sans raison qu'on souhaite, en plusieurs milieux, le remplacement du *Catéchisme catholique* qui s'enseigne de la 3^e année à la 7^e année. Les méthodes utilisées dans l'enseignement religieux sont beaucoup trop scolaires : il y a un abus de mémorisation et d'inquiétantes déficiences dans la conception des examens de religion.

Tous ces faits paraissent authentiques. Ceux qui critiquent l'efficacité de notre enseignement religieux ne sonnent donc pas de fausses alarmes. Personne, qu'il soit pasteur d'âmes, éducateur ou parent, n'ose soutenir que la formation spirituelle de nos jeunes se trouve à point. Mais ce qu'on connaît moins et ce qui est rarement affirmé dans les revues, journaux, radio, télévision, ce sont les efforts positifs qui ont été faits et les progrès qui ont été réalisés depuis quelques années.

Un renouveau catéchétique au Canada français

Dès 1935, certains pédagogues perspicaces s'inquiètent de l'esprit trop réductif et notionnel de l'enseignement religieux dans les écoles de notre Province. M. l'abbé Charles-Eugène Roy publie un ouvrage intitulé « *Méthode pédagogique de l'enseignement du catéchisme* » ; Sœur Saint-Ladislav, A.S.V., vient en aide aux catéchistes grâce à ses volumes « *Aux petits du Royaume* » ; divers comités se mettent au travail dès

1. *Réflexions pastorales sur notre enseignement*. Montréal, Fides, 1961, pp. 23-24.

1942 pour refaire le programme et le manuel de religion du cours élémentaire ; enfin, en 1952, l'Épiscopat de la Province de Québec fonde l'Office catéchistique provincial pour orienter et coordonner les efforts catéchétiques dans notre milieu.

Ces faits nous montrent comment l'enseignement religieux préoccupe depuis longtemps les pasteurs d'âmes ainsi que les pédagogues. Si notre Programme de religion au cours élémentaire est loin d'être parfait, tout de même il a marqué une étape décisive dans la promotion d'une catéchèse renouvelée et authentique. Nos manuels de religion laissent beaucoup à désirer, certes, mais il faut bien avouer qu'ils ont été mal enseignés par un très grand nombre de catéchistes, même par ceux qui sont sortis de nos écoles normales !

Depuis une dizaine d'années environ, un vaste mouvement catéchétique se répand à travers notre Province. Grâce à l'Office catéchistique provincial fondé et dirigé par Son Excellence Mgr Gérard-M. Coderre, on voit surgir de tous les côtés des efforts et des réalisations très opportunes : des sessions d'études pour les catéchistes de tous les niveaux, de nombreuses publications, diverses commissions pour étudier les programmes, etc. Signalons enfin l'influence profonde de certains spécialistes européens venus chez nous à quelques reprises pour y donner des cours et des conférences : M. François Coudreau, s. s., les RR. PP. Pierre Babin, o. m. i., P.-A. Liégé, o. p., Marcel van Caster, s. j., etc.

La formation des catéchistes

Ce qui a le plus contribué au renouveau catéchétique chez nous, ce fut sans contredit la présence de plusieurs étudiants canadiens aux centres européens de catéchèse, notamment à l'Institut Supérieur catéchétique de Paris et au Centre International « Lumen Vitæ » à Bruxelles. De retour au pays, ces spécialistes de la catéchèse ont introduit chez nous des perspectives nouvelles. Sans toucher au programme et aux manuels, ils ont d'abord travaillé dans leur milieu respectif auprès de jeunes à qui ils ont transmis une doctrine plus solide et plus vitale.

Peu à peu, ces spécialistes de la catéchèse se sont mis à rayonner : dans les milieux universitaires, dans les divers organismes diocésains, dans les congrès et sessions, etc. À l'heure actuelle, plus de soixante Canadiens français sont

allés se spécialiser en catéchèse dans les centres européens. Grâce à eux, les cours de religion se sont renouvelés dans plusieurs écoles normales et dans un grand nombre de collèges classiques.

Un autre apport digne de mention, c'est celui de l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses de l'Université de Montréal. Depuis sa fondation en 1953, l'Institut a contribué à la formation doctrinale de nombreux religieux et religieuses ainsi que de plusieurs éducateurs laïques. Le nombre des diplômés de l'Institut se chiffre maintenant à 138 (Baccalauréat et Maîtrise). À cela, on pourrait ajouter de nombreux étudiants libres qui ont suivi des cours de théologie et de pastorale catéchétique : seules les sessions d'été en catéchèse ont réuni à date environ 325 participants.

D'autres efforts, faits en vue d'améliorer l'enseignement religieux, méritent d'être connus de l'opinion publique : les cours donnés depuis quatre ans à Val Morin pour environ 200 Frères-éducateurs, les sessions d'études catéchétiques organisées par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal pour les professeurs de religion des collèges classiques masculins et féminins, les congrès catéchétiques dans les diocèses, dans les congrégations religieuses et même dans certaines commissions scolaires.

Ce vaste mouvement de formation des catéchistes ne se confine pas aux membres du clergé et des communautés religieuses. Un nombre grandissant de professeurs laïques s'intéressent à la catéchèse ; certains mêmes se spécialisent dans cette discipline. Un fait digne de mention : chaque année, la Commission des Écoles Catholiques de Montréal envoie à ses frais quelques professeurs laïques aux études en Sciences religieuses.

Appréciation de nos efforts catéchétiques

Cet ensemble d'efforts a-t-il pénétré les divers niveaux de la formation religieuse de nos jeunes ? Le cours de religion se trouve-t-il désormais parvenu à un degré suffisant d'authenticité ? Quels sont les acquis et les déficiences de notre mouvement catéchétique ? Voilà des questions complexes et fort délicates. Les esquisser serait facile. Pourtant la vérité n'a-t-elle pas ses exigences ? Il reste établi qu'à côté des lacunes qui ont caractérisé notre enseignement religieux, des efforts sérieux ont réalisé des progrès indubi-

tables qu'il serait injuste de ne pas signaler.

Un grand nombre d'écoles normales, il faut bien l'avouer, n'ont pas encore été atteintes par le renouveau catéchétique, au point de vue doctrinal comme au point de vue pédagogique. C'est pourtant là qu'il fallait d'abord travailler. Par contre, au niveau des collèges classiques, le mouvement a pris beaucoup d'ampleur. Dans les écoles secondaires publiques, la présence de catéchistes spécialisés a amélioré considérablement le cours de religion donné aux adolescents. Il faut toutefois regretter que ces progrès ne soient pas encore introduits dans l'ensemble de ces institutions à travers la Province.

Le plus paradoxal de toute cette affaire, c'est qu'au niveau des écoles élémentaires, où l'enseignement religieux se trouve le plus critiqué, et au niveau de l'initiation chrétienne des tout-petits dans la famille ou à l'école maternelle, l'influence du renouveau catéchétique soit assez faible et limitée à des milieux très restreints. Pourquoi cela ? Il serait téméraire d'en jeter tout le blâme sur telles personnes ou sur tels organismes.

Les commissions scolaires pouvaient-elles former des spécialistes en catéchèse alors que l'opinion publique à l'exception de quelques intellectuels, ne voyait là aucun problème ? Les communautés religieuses de leur côté ne se sentaient pas poussées à concentrer leurs efforts pour la catéchèse faite au cours élémentaire. En effet, les frères-éducateurs s'orientaient de plus en plus vers les écoles secondaires. Quant aux religieuses, elles visaient d'abord à assurer la formation générale strictement requise pour enseigner aux divers niveaux ?

Les autorités ecclésiastiques ont tout de même fondé des offices et centres diocésains grâce auxquels la majorité des instituteurs des écoles élémentaires ont pris conscience du problème de l'enseignement religieux. Quant aux professeurs de religion, ils ont montré leur bonne volonté chaque fois qu'on leur a offert des cours sur la catéchèse : il suffit de mentionner la réponse formidable des professeurs du Diocèse de Montréal aux cours organisés par le Centre catéchistique diocésain.

Quelques réalisations

L'ensemble des efforts, des activités et des recherches réalisés dans tous les coins de la Province exigeait qu'on

fasse le point. En janvier 1961, l'Office catéchistique provincial convoquait à Saint-Jean tous les spécialistes canadiens-français à un Congrès de catéchèse. Cette réunion, la première en son genre dans notre pays, fut, pour tous, une prise de conscience de l'ampleur et des lacunes de notre mouvement catéchétique.

Depuis lors, de nombreuses expériences surgissent ici et là dans la Province. En certains endroits, on a adopté le Catéchisme allemand au cours élémentaire. Plusieurs écoles maternelles s'efforcent de promouvoir une authentique initiation chrétienne des tout-petits. Dans un bon nombre de jeunes foyers également, l'éveil religieux des enfants se fait selon des méthodes sûres et judicieusement appliquées. La formation spirituelle a tendance à s'unifier en puisant le Message chrétien aux sources vivantes de la Bible et de la Liturgie. Il est fort probable qu'un bon nombre de ceux qui critiquent notre enseignement religieux seraient les premiers surpris de voir comment il y a eu évolution depuis deux ou trois ans.

Sur le plan de la pensée, nous sommes en pleine recherche dans le domaine de la catéchèse. Quelques volumes canadiens ont été publiés en cette matière depuis deux ans. Plusieurs de nos collaborateurs aux revues de catéchèse et de pastorale. L'Institut Supérieur de Sciences Religieuses a inauguré en septembre dernier une nou-

velle série de cours en Théologie pastorale catéchétique et une cinquantaine d'étudiants y sont inscrits. L'Institut de catéchèse de l'Université Laval ouvrira ses portes en septembre prochain afin de répondre aux besoins de la région de Québec.

Pierres d'attente pour l'avenir

Le renouveau catéchétique dans notre Province s'affirme comme un fait historique incontestable. Il est malheureux que tous les efforts dont nous avons parlé ne soient pas suffisamment connus. Par rapport aux autres pays du monde entier, c'est la Province de Québec qui, proportionnellement, a envoyé le plus d'étudiants en catéchèse dans les centres européens. Chaque année, ces centres doivent refuser plusieurs de nôtres par manque de places. Évidemment, on ne peut s'attendre à ce que notre renouveau catéchétique atteigne du jour au lendemain des proportions étendues. Le catéchisme n'est-il pas l'enseignement le plus difficile à faire ?

Quel sera l'avenir de notre mouvement catéchétique au Canada français ? Que pouvons-nous légitimement attendre désormais de ceux qui orientent nos institutions de formation religieuse ? Le problème numéro un de la catéchèse, chez nous, réside dans la formation des maîtres. Les universités, les écoles normales, les centres diocésains

et les autres organismes d'éducation doivent le plus possible nous préparer des catéchistes vraiment compétents, et même des penseurs susceptibles d'orienter judicieusement nos efforts pour renouveler l'enseignement du Message chrétien.

Avec raison, les catéchistes réclament de meilleurs manuels avec des guides et des livres du maître. Les parents ont besoin de formation et d'instruments pour mieux s'acquitter de leur mission dans l'éveil religieux des tout-petits et dans le prolongement du travail accompli à l'école par les catéchistes. Nos institutions d'enseignement devront davantage s'orienter vers une pastorale d'ensemble, de concert avec la paroisse et avec les divers groupements de jeunes, et en particulier sur le plan des loisirs.

Conscients de ces divers besoins, les responsables de la catéchèse se trouvent en état d'alerte. Ils écoutent avec attention et intérêt les suggestions qui leur sont faites. Avec les moyens dont ils disposent, ils cherchent à promouvoir, à tous les niveaux, une catéchèse authentique, à la fois doctrinale et psychologique. L'opinion publique saura-t-elle appuyer leurs efforts en vue d'assurer une meilleure formation chrétienne de nos jeunes ?

Norbert Fournier, c.s.v.

Le scepticisme religieux au niveau collégial: mode ou réalité ?

Afin de répondre à cette question le plus objectivement possible, nous avons fait une enquête auprès de plusieurs compagnes de rhétorique et de philosophie junior. Avant de faire connaître le résultat de notre sondage, il serait peut-être bon de préciser l'expression « scepticisme religieux ». Nous entendons par là ce doute de l'esprit qui se manifeste envers tout ce qui n'est pas évident, cette prise de position tendant plutôt à nier, à rejeter le mystère, à refuser l'adhésion aveugle à des croyances qui dépassent les conditions actuelles de notre savoir.

Cette attitude se rencontre-t-elle chez nous ? Il semble que non. Notre doute nous incline plutôt à une remise en question des valeurs, en vue d'un

renforcement personnel dans une foi adulte assumée. S'il est vrai que pour sauter d'une pierre à une autre il existe un moment de déséquilibre, ce moment même n'en demeure pas moins une marche vers l'avant.

Ce qui doit inquiéter n'est donc pas le fait même de la remise en question, puisqu'elle est la condition *sine qua non* d'un christianisme lucide, pensons-nous, mais bien plutôt la modalité selon laquelle s'effectue cette remise en question, ou encore la qualité de l'élan qui permet le saut sur la pierre voisine.

De plus en plus l'étude des sciences positives forme l'étudiant à la critique des données nouvelles. Dans les différentes disciplines étudiées au niveau du baccalauréat, en physique comme en

chimie et en biologie, en sociologie comme en psychologie même, l'étudiante vérifie en laboratoire la théorie qu'on lui présente. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater chez les jeunes, face à la religion, ce même esprit critique, ce même besoin de concrétisation, enfin un contrôle intellectuel proportionnel à celui qui est exercé à l'égard de toute matière d'étude.

Arrêtée devant l'impossibilité de comprendre les mystères de la foi catholique, l'étudiante se trouve déçue : le mystère fait vieux jeu au vingtième siècle, le mystère fait monde à part, monde fermé à son esprit scientifique, à sa formation pratique — pourtant, chose étonnante, les sciences sont remplies de mystères et cela, l'é-

tudiante l'accepte. Face à la foi, l'étudiante se tait. Elle est réservée mais ne nie pas. Elle craint et ne cherche pas toujours. Quelques observations nous feront davantage comprendre son état d'esprit : d'abord, elle s'informe très rarement lorsque des questions dans le domaine de la foi surgissent dans son intelligence ; elle ne recourra à peu près pas, non plus, à des moyens surnaturels pour mettre fin à son doute ; enfin le thème religieux n'est pas un sujet dont elle cause librement en groupe ou avec un ami. Strictement personnelle, hors du contexte social et culturel, cette question demeure un quelque chose que l'on ne sait pas intégrer dans le quotidien.

Ainsi, à cet âge de la vie où l'étudiante fixe son orientation future, affermit ses goûts, se forme des principes de base et découvre la valeur de la politique, la foi religieuse semble n'occuper qu'une place de second plan. Pourtant, elle se révèle comme un malaise chronique, elle est là qui veille, surgit à l'improviste, et s'impose. Devant l'hésitation qu'elle éprouve, il arrivera à l'étudiante d'être profondément malheureuse ou de capituler dans une froide indifférence. Le médiocre n'a pas sa place. Selon son attitude, elle désire ou non le remède pour en-

oyer le mal sous-jacent à tous ses problèmes.

Mais pour sortir de son impasse, l'étudiante a besoin de direction, de conseils. Or, pour être orientée, il lui faut d'abord s'exprimer, et il est rare qu'elle sache le faire clairement. Sa remise en question à l'état de trouble et de malaise ne s'extériorise qu'avec difficulté ou maladresse. Et l'étudiante se replie sur elle-même. Si son doute est alimenté par la littérature contemporaine, il est toutefois issu d'une réflexion personnelle et souvent encouragé par un milieu chrétien affadi. D'autre part, l'étudiante ne sait pas qui interroger. Elle a perdu confiance dans le clergé administratif de sa paroisse et dans les autorités du collège trop mêlées à sa vie de tous les jours. Elle sent l'a-cuité de sa situation et craint que les conceptions quelque peu conformistes du monde adulte ne la rebutent à jamais. L'étudiante est de bonne foi, elle ne désire pas une religion négative, mais une foi vivant d'amour et d'exigences positives. Elle cherche une foi qui s'exprimerait dans une forme neuve, voire d'avant-garde, et elle est convaincue de ne trouver chez les adultes que des formes toutes faites et dépassées. De conséquence logique, elle en vient bientôt au scepticisme à moins

que n'apparaisse un homme de foi robuste et saine qui sache, sous ses yeux vivre d'une religion sereine, qui la convainque non par des arguments rationnels, mais par des témoignages vivifiants.

Au niveau collégial, l'étudiante n'est pas sceptique. Elle est à la croisée des routes qui la mèneront ou vers le refus ou vers l'engagement. Il n'existe pas de troisième route au vingtième siècle. Les conditions sociologiques forcent l'adulte nouveau à opter, puis à se rendre au bout de son choix : la position religieuse actuelle est une position dynamique et repensée.

Tout compte fait, on peut établir que la plupart des étudiantes sont sincères lorsqu'elles remettent en question certains problèmes religieux. Leur attitude correspond donc à une réalité et ne saurait être qualifiée de mode. Elles n'emploient peut-être pas les moyens pour assurer l'efficacité de leur réflexion personnelle et ce, probablement par respect humain ou snobisme, crainte ou indifférence, comportement bien explicable puisqu'elles sont à la recherche d'elles-mêmes tout en étant à la recherche de l'Autre.

Marielle Tremblay

Entre l'arrière-garde et l'avant-garde

Un chrétien lucide qui observe le fonctionnement de l'Eglise souffre souvent en sourdine. Tout ne lui semble pas marcher rond. Certains ministres le déçoivent. Il sait pourtant que Dieu qui a confié le gouvernement de son Eglise à des humains faillibles, Dieu Lui-même ne s'attend pas à une perfection continue de la part de ses créatures. Il lui faut donc s'appuyer sur la parole de Dieu pour se convaincre que la barque de Pierre, en dépit de tous les remous, ne périra jamais. Et c'est ainsi qu'un vrai chrétien parvient à ne pas se laisser aller au découragement devant les scandales de l'Eglise, à ne pas haïr le Christianisme qu'il est porté à tenir responsable parfois d'un tel état de choses.

Un curé d'Ars de temps en temps

« Et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre Elle ». Un Curé d'Ars de temps en temps, et le miracle

se produit ! Pas tellement intelligent ce Jean-Marie Vianney ! Plutôt ignorant ! Il ne sait même pas prêcher ! Il ne comprend rien aux jeux de la théologie ! Il est tout juste bon à cacher dans un confessionnal. Pourtant cet ignorant *sait*. Et c'est ainsi que son « cadavre », comme il le dit lui-même, peut rester immobile seize heures de jour et de nuit dans un confessionnal étroit où les pécheurs vont chercher un reflet de Dieu et le trouvent. Sur lui déferlent toutes les misères les plus dégoûtantes qu'il écoute sans curiosité morbide. S'il ne se salit pas à leur contact, c'est qu'il est un cristal qui reçoit, réfracte et diffuse l'esprit de Dieu. Il a voulu *se donner* et vit hanté par la misère des autres. Il aime *chacun* plus que lui-même.

Voilà la définition du sacerdoce dans sa perfection éternelle. Le chrétien qui s'attend à rencontrer tous les jours une telle perfection peut sûrement être taxé d'enfantillage. Mais a-t-il tellement tort

de regarder avec perplexité les deux clans bien distincts qui partagent actuellement le clergé québécois : les *traditionalistes-jansénistes*, d'une part, et les *avant-gardistes* d'autre part, bataillant les uns contre les autres au nom de la religion ?... Des hommes sincères dans l'ensemble, menant une vie propre, dévoués, plutôt religieux, ça va de soi ! et animés du grand désir de sauver leur âme. Le chrétien lucide qui n'est pas opportuniste, qui s'applique à n'entretenir aucun préjugé, qui se veut aussi impartial que possible se demande avec angoisse lequel des deux clans viendra à bout de la crise religieuse qui s'amorce à l'horizon du Québec...

Le régime de la peur

Il n'aime pas tellement les *traditionalistes-jansénistes*. En toute bonne foi, il lui semble que la soumission aveugle à un ordre établi peut, inconsciemment, être inspirée par la lâcheté ou l'indiffé-

rence. Il lui semble indispensable de respecter la liberté d'autrui, toujours. Lui qui rêve d'amour — du seul vrai — ne peut accepter les interdictions générales pour tous, les contraintes un peu hypocrites d'un régime de la peur qui ne cadre pas avec le souci du perfectionnement. Il étouffe dans le négativisme. Il veut poser des actes positifs, mais la litanie des « Tu ne feras pas... » paralyse ses élans. Il rêve de gratuité ; on ne lui parle que de châtiements et de récompenses depuis toujours.

Avant d'avoir obtenu un soupçon de lucidité, il lui a fallu extirper certaines idées préconçues, ancrées profondément dans les mœurs, parce qu'elles ne concordent absolument pas avec l'intelligence et la compréhension qu'on attribue à Dieu. C'est donc sans remords qu'il s'est débarrassé à jamais de certains principes infantiles — principes à hauteur d'homme, sincères pourtant ! — mais qui désiraient avant tout se protéger eux-mêmes. Il a une confiance illimitée en la miséricorde divine depuis qu'il n'est plus obsédé par la pensée du seul péché mortel et du péché honteux. Il peut enfin se renoncer de plein gré, dans une optique surnaturelle. Depuis qu'il ne croit plus que celui qui mange du prêtre en crêpe, il admire — oh ! combien — le vrai prêtre qui en impose, et qui n'a jamais trouvé une seule phrase lapidaire pour se faire respecter. Donc, l'âme assoiffée de vérité d'un chrétien lucide est en conflit avec le système traditionaliste-janséniste. Pour demeurer juste, elle se répète inlassablement que « la Sagesse a tous ses enfants pour la justifier ».

Des humains au service des âmes

Elle cherche du côté des avant-gardistes. Ceux-là voient plus clair, on dirait ! Pour arriver à enrayer une crise religieuse qui pourrait être désastreuse, pour tenter de repêcher les brebis qui cherchent à s'éloigner du bercail, ils s'attaquent honnêtement à un débridement. Ils ont vu et compris que le régime de la peur — même s'il a produit des saints réels, du genre ascète — s'avère inefficace pour le commun des mortels, et est responsable de l'anémie de la foi au pays. Ils s'accusent humblement d'avoir erré. Ils consentent à perdre certaines prérogatives qui leur tenaient à cœur. Ils renoncent à passer pour des purs esprits et s'appliquent à redevenir des humains au service des âmes. Ils balaient le jansénisme, se-

couent les superstitions nuisibles, rendent aux laïcs la place à laquelle ils ont droit dans l'Eglise. Ils ont enfin adopté le thème adorable de l'amour de Dieu, délaissant à jamais les descriptions « Grand-Guignolesques » de l'enfer. Ils s'adaptent à la vie moderne, utilisent tous les moyens modernes pour la diffusion de la Vérité. Parfois, aux yeux de certains, ils ont l'air mondains ; ils sont invités à des cocktails, bénissent les baptêmes et les mariages chics ; prononcent — non plus des sermons — mais des conférences devant un public select. Ils s'attaquent presque exclusivement aux intellectuels, vu que c'est dans ce milieu qu'ils croient avoir décelé une menace pour la foi. Ils voient loin : ils visent jusqu'au salut des chrétiens séparés : protestants, anglicans ou autres. Et les athées sincères se disent en les voyant agir qu'il n'y a plus d'anticléricalisme possible depuis l'avènement de tels hommes !

Pendant ce temps-là, les autres, ceux qui composent la masse, — le plus grand nombre — ne comprennent rien aux polémiques, si théologiques soient-elles. Et de très belles âmes doutent de la religion telle qu'elle leur fut enseignée, et croient à une apostasie.

En prendre et en laisser...

Le vrai chrétien se sent subitement beaucoup moins lucide... Il pèse le pour et le contre et ne comprend plus bien où tout cela mènera. Il ne se prétend ni clérical, ni anticlérical, lui ! Ce mot est vide de sens pour lui qui mise surtout avec Dieu. Ça lui paraît un pot à consonance politique. Clérical ?... Anticlérical ?... Que peuvent bien valoir ces qualificatifs pour un Dieu ? N'existe-t-il pas des dénommés anticléricaux profondément religieux ?... Et des cléricaux notoires à qui la foi sert de paravent ?...

Justement, pour demeurer lucide envers et contre tous, un authentique chrétien ne peut tout accepter aveuglément. S'il doit se méfier de la critique vinaigrée, il lui faut chercher beaucoup de « pour » afin de contrebalancer ses « contre ». Il lui faut surtout croire en la parole de l'Ecriture : « La sagesse a tous ses enfants pour la justifier ».

Il comprend enfin que l'Eglise de Dieu est dirigée par des humains qui donnent habituellement le meilleur d'eux-mêmes, mais que ce meilleur ne s'appelle pas toujours la Grâce. « L'Esprit souffle où il veut »... Parfois chez un janséniste convaincu. Aussi bien dans l'agitation mondaine que dans le

silence recueilli. Peut-être chez ce petit vicaire humble et ridiculisé qui a accepté de « perdre son âme pour la sauver ? »... Peut-être chez ce vieux religieux impotent, « bon à rien », mais tellement près de Dieu qu'il échange des dialogues miraculeux avec les passants anonymes qui n'ont pas droit à un confesseur réservé !... Aussi bien chez un fils à papa, choyé comme pas un, et qui a eu la force de donner ses biens aux pauvres ! Chez tous ces curés d'Ars ignorés dont on n'écrit jamais la vie. Ces quidams dont on ne sait même pas le nom...

En réalité, ils ne sont ni traditionalistes-jansénistes, ni avant-gardistes, ni de la Droite, ni de la Gauche, n'ayant pris parti nulle part... excepté, oui ! le parti de chaque âme quelle qu'elle soit.

Magdelaine Verdon

La révolution sociale la plus farouche se hâte de réintroduire des droits et des devoirs. La révolution culturelle la plus iconoclaste s'empresse de forger de nouveaux principes, de nouvelles règles. De même, la révolution religieuse la plus radicale devrait réinventer un culte, une orthodoxie, une charte de vie en commun. Mais il se trouve que cette révolution porte un nom dans l'histoire des religions : elle s'appelle le christianisme. Dans le sillage de Jésus, l'Eglise des temps apostoliques a rejeté les vieilles pratiques sacrificielles : elle a conçu une doctrine, qu'on peut commenter en cent volumes, mais qui tient dans moins de dix mots : Aimez Dieu et votre prochain comme vous-même ; enfin, elle a élaboré une discipline qui a ses exigences, mais qui, finalement, accable si peu que maints ascètes se sont plu à la resserrer. Dès lors, en religion, la révolution n'est plus à faire : le christianisme est cette révolution. A condition, bien entendu, qu'on en use de façon révolutionnaire pour se changer et changer le monde.

Henry Duméry :

« La Foi n'est pas un cri »

UN DÉFAUT DE PERSPECTIVE

Un dicton, qui doit être humoristique, veut que les généraux meurent toujours dans leur lit ; non pas forcément le leur... C'est une solution heureuse, si le dieu des combats ne les a pas auparavant happés au zénith de leur gloire. S'ils se survivent, ces guerriers chevronnés ont la détestable habitude, outre d'écrire, sous l'enseigne de mémoires, des plaidoyers personnels, de se mêler de ce qui ne les regarde guère et de ce qu'ils entendent peu. On n'a pas oublié les naïvetés émises par le général Montgomery à son retour d'un voyage en Chine.

Le général Eisenhower prononçait l'autre jour une allocution dans son pays du Kansas, lors de l'inauguration d'une bibliothèque qui perpétuera son nom. Il a parlé tour à tour de son père, de sa mère, de Washington, de Lincoln et de l'inévitable Benjamin Franklin. Ce qui était touchant et prévu. Ce qui ne l'était pas moins, c'est le cantique qu'il a entonné sur l'air des progrès étonnants accomplis depuis un siècle et de la grandeur pérenne de la libre Amérique. Cela fait chaud au cœur. Si le général-président s'était contenté de cette pieuse homélie, il n'y aurait eu qu'à applaudir poliment.

Où les choses ont vraiment commencé à se gâter, c'est quand Eisenhower s'est porté durement à l'assaut du changement. Comme son illustre pair de France, il s'en tient sans démordre à l'époque des diligences, des lampes à huile et des caravelles. En améliorant nos moyens de transport et d'éclairage, sans compter quelques avantages additionnels, nous aurions compromis notre idéal, nos aspirations, notre morale. Dans ces conditions comment affirmer péremptoirement du même souffle que l'Amérique détient les promesses de la vie temporelle ?

L'orateur fournit deux exemples à notre méditation. Si nos ancêtres revenaient parmi nous, eux qui affectionnaient et pratiquaient le menuet, comment découvriraient-ils quelque beauté dans le twist ? Je doute fort pour ma part que les courageux et misérables passagers des *stagecoaches* s'enfonçant dans les savanes du Far West fussent des danseurs aussi éprouvés que les marquis poudrés s'ébrouant à la cour de Versailles. Ne confondons pas les plaisirs d'une élite très minoritaire avec les jeux frustes du peuple.

Selon l'exclamation du maître de danse Marcel : « Que de choses dans un menuet ! » Oui, mais elles n'étaient pas toujours saines et conformes à l'idéal et à la morale. Malgré ses contorsions, le twist vaut bien notre gigue traditionnelle. Il n'est pas plus un signe de décadence que l'était le charleston des années 25. Affaire de mode, dont il est vain de tirer des conséquences philosophiques.

Je tombe entièrement d'accord avec le penseur Eisenhower quand il regrette que la vulgarité, la sensualité et l'ordure encombrent le cinéma, le théâtre, les livres et les revues. Encore faudrait-il procéder avec plus de nuances. Pourquoi cependant soutenir que les œuvres de Michel-Ange et de Léonard de Vinci n'attirent plus l'attention respectueuse et avertie des amateurs, que leurs préférences vont à ces toiles sur lesquelles il semble qu'on ait projeté avec violence une boîte de peinture ?

Là surgit l'équivoque dont les victimes sont nombreuses. Pour beaucoup de gens, le principe fondamental est le suivant : le beau est ancien, la laideur est contemporaine. Après Beethoven, c'est le néant, après Shakespeare, tout n'est que désert. Comme le miracle, le génie ne serait plus de notre siècle ! C'est oublier trop aisément que la Providence — ou la nature, pour ceux qui préfèrent ce terme plus neutre — n'a pas tari les sources de sa générosité. Nous manquons de perspective et, par crainte de nous tromper, nous rejetons tout en bloc, l'excellent et l'exécrable mêlés. Il nous faut des valeurs consacrées.

Bien sûr, Shakespeare était et demeure grand, mais son succès se compare à celui de John Lyly, de Robert Greene et de Thomas Kyd. Le Tasse a survécu, mais beaucoup d'Italiens du XVI^e siècle lui préféraient Campanella et Marini et Tassoni. En même temps que Cervantes et Lope de Vega vivaient et prospéraient Gongora, Villegas, Avellaneda et combien d'autres. Racine eut beaucoup à souffrir de la gloire viagère de Pradon...

Nous ne nous gardons pas suffisamment de ce confort intellectuel, si curieusement dénoncé par Marcel Aymé. En regard du passé, le présent joue perdant. Il offre sa marchandise en vrac ; à chacun de choisir ce qui lui convient. On n'ose s'approcher ou, si l'on s'y

risque, on le fait avec des mines d'avance dégoûtées. Ionesco, c'est troublant ; tandis qu'avec Henry Bataille, on sait très bien où l'on va, on ne le sait que trop. Nous accordons une grande confiance au classement de la postérité, oubliant la boutade désabusée d'Elémir Bourges : « La postérité ? Mais pourquoi dans cinquante ans les hommes seraient-ils moins bêtes qu'aujourd'hui ? »

La fraîcheur, la disponibilité, l'esprit de sympathie et d'accueil sont vertus difficiles et nécessaires. Au risque de la sclérose. Sans doute l'excès contraire est-il aussi dangereux et ridicule, qui consiste à exalter toutes les nouveautés ; le snobisme y pourvoit largement. Il y a bien une trentaine d'années, Maurois souhaitait comme suprême faveur d'être capable, même vieillissant, de goûter les œuvres nées après lui et relevant d'une esthétique à laquelle il ne saurait plus se donner lui-même. Il est parvenu à cet ultime versant et il a été exaucé.

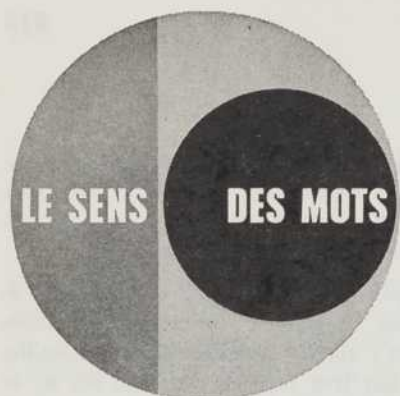
Il y aura toujours quelque part un Mozart assassiné et que nous n'aurons pas connu. Nos descendants retiendront-ils Picasso ou tel obscur artiste qui manie au bout de son pinceau une paillette du génie humain ? Tout est tellement relatif. « De mémoire de rose, on n'a jamais vu mourir un jardinier ». Ah ! l'exquise formule, et qui nous interdit de refuser systématiquement le refus...

Roger Duhamel

de l'Académie canadienne-française

Je ne cherche pas à convaincre d'erreux mon adversaire mais à m'unir à lui dans une vérité plus haute.

Lacordaire



LA FOI

Si l'on m'apprenait aujourd'hui que le Christ n'est pas fils de Dieu, l'Evangile demeurerait quand même pour moi parole de vie. Il me faudrait, bien sûr, apporter quelques modifications à mes croyances, particulièrement par rapport à la vie éternelle et aux mystères que nous savons. Mais l'essentiel demeurerait, à savoir que le salut, c'est l'amour de l'autre.

Il me faudrait, par contre, conclure que le Christ était un formidable imposteur, qui disait vrai, en mentant. Ce serait là un singulier mystère, plus troublant encore, peut-être, que les autres, auquel faire face.

Est-ce à dire qu'à partir de là chacun peut faire son choix et croire ce qui finalement lui paraît le plus raisonnable, le plus plausible ? Ce serait réduire la question à un simple argument d'ordre logique, ou historique, et nous n'en serions guère avancés : déjà, les contemporains de Jésus, qui pourtant avaient toutes les chances de se rendre à l'évidence, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. Déjà, à l'époque, il y avait les croyants et les incroyants.

Au départ, la foi est une attitude. Croire en soi, aux autres, à la vie, suppose un acte d'amour préalable, une vaste intuition, généreuse et dynamique, qui permet d'abolir les premières limites de l'espace et du temps. Sans foi, il n'y a pas de lendemain possible, pas de conquête, pas de création, pas de communication véritable entre les êtres. On n'imagine pas un Napoléon, ou un Schweitzer, doutant de soi. Le doute est facteur d'isolement, alors que la foi rapproche tout, relie tout. Le premier, négatif, appartient à la haine. Le second participe à la vie, et la déborde. A tel point que l'on peut dire que les vrais vivants sont d'abord les croyants.

Ce serait sans doute trop facile de partir de là pour sauter tout de suite au surnaturel et conclure que la foi en Dieu n'est que l'aboutissement de la foi tout court.

Entre les deux se situe le mystérieux cheminement de la grâce, que personne ne peut forcer, que personne ne peut imposer, ni à soi-même ni aux autres — et dont personne par conséquent ne saurait se glorifier ou s'enorgueillir. Il reste cependant que ce mouvement surnaturel s'appuie sur le précédent, le prolonge et le complète.

Car si la vie est essentiellement amour, et si Dieu est le principe de tout amour, croire en Dieu n'est rien d'autre que de croire à la vie éternelle, c'est-à-dire en un amour qui n'a ni début ni fin, qui ne connaît ni l'espace ni le temps, qui rassemble tout, qui résume tout.

Rien d'autre, c'est vite dit. Surtout quand on sait quel défi pose à notre scepticisme apeuré pareille démesure.

Pourtant, qu'on songe à la soif de chacun, aux gouffres sans fond qu'y creuse le moindre désespoir. Cette Présence réelle et sans limite n'est-elle pas précisément à la dimension de l'homme et de ses besoins fondamentaux ?

D'où certains tirent prétexte pour affirmer que c'est l'homme qui a créé Dieu, afin de pouvoir, ainsi, combler ses propres aspirations et ses désirs.

Mais nous revenons encore au doute, et à son mécanisme d'isolement et de destruction. Comme si nier pouvait rassurer. Comme si, surtout, il y avait, à croire en Dieu, motif de crainte et d'épouvante.

Dieu m'inquiète. Je doute donc de lui. Je le déteste. Je le nie. Cela n'a sans doute pas beaucoup d'importance, car Dieu, s'il est Dieu, a foi en moi, et il m'aime...

Roger Rolland

L'ÉGLISE EN ÉTAT DE DIALOGUE

Le dialogue, je le vois d'abord à l'intérieur de notre Eglise : au sein du diocèse, entre les mouvements apostoliques, qui trop souvent se sentent en concurrence ; dialogue aussi entre la paroisse et ses mouvements, mais aussi entre nos mouvements d'une part et de l'autre les chrétiens, qui appartiennent à d'autres milieux, sociaux ou politiques, que le nôtre.

Dialogue également avec nos frères protestants et orthodoxes : ils sont chrétiens, ne l'oublions pas ; ils sont baptisés ; ils se sentent soumis au même Seigneur et ont souvent eux-mêmes la nostalgie de l'unité perdue.

Dialogue enfin avec le monde non chrétien : n'est-ce pas là un aspect essentiel du Concile. Dès maintenant il faut réfléchir aux tâches communes qui nous relient aux autres hommes, car croyants et incroyants participent à une vocation humaine qui est commune. Il faut voir cette vocation comme une pierre d'attente pour le message. Ne disons pas qu'il faut être « tolérants » à l'égard des non-croyants : ce terme garde un son péjoratif qui va à l'encontre de la charité véritable. Il ne s'agit pas d'une concession mais d'un dialogue : chacun des participants reçoit de l'autre.

Il y a dans un livre du Père Congar une image que je crois frappante et juste aussi : « L'Eglise et le monde ont besoin l'un de l'autre. L'Eglise est pour le monde, salut, mais le monde est pour l'Eglise, santé (...) Ce n'est pas côte à côte que l'Eglise et le monde sont jetés dans l'histoire, c'est corps à corps... comme le nageur qui peine à ramener au rivage un noyé qui se débat, mais qu'il ne laissera pas couler ».

Jean Grootaers,
rédacteur en chef
de la revue de Maand.

Revue diocésaine de Tournai, avril 1962

marcel martel

haute couture

2285 st mathieu, apt 2

we. 2-5918

AVEC LES COMPLIMENTS DE

VOLCANO
LIMITÉE

MANUFACTURIER D'APPAREILS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

MONTRÉAL -- QUÉBEC -- TORONTO
SAINT-HYACINTHE

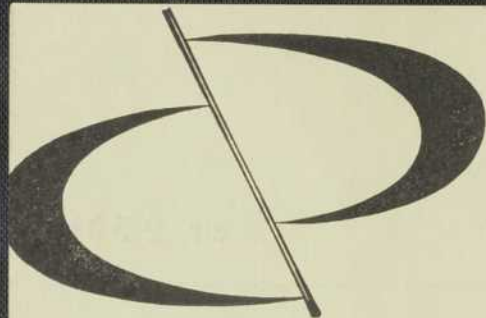
Maintenant

OFFREZ UN CADEAU DE GRADUATION

ABONNEZ UN AMI



(Voir enveloppe-réponse jointe à l'intérieur)



COMPÉTENCE
SERVICE
DISCRÉTION
PRESTIGE

SPÉCIALISTE EN PERSONNEL DE BUREAU

SECRÉTAIRE • STÉNOGRAPHE • RÉCEPTIONNISTE
AGENT ADMINISTRATEUR ET VENTE

DRAKE PERSONNEL LTD.

635 ouest, Dorchester
UN. 1-9672

2261 Rockland
735-1561

P. BOURBONNAIS

ENTREPRENEUR

- Réparations générales
- Menuiserie
- Peinture

3434, NORTHCLIFFE

Tél. HU. 8-3761

SUCCURSALE



150, boul. Curé-Labelle
Ste-Thérèse, Qué.
Tél.: 625-1933

p. demers inc.

102 ans en affaires

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

Outillage de garagistes

2424, RUE DES CARRIÈRES, MONTRÉAL 35, QUÉ., CANADA

MAISON 100%
CANADIENNE-FRANÇAISE

RAYMOND HURTUBISE
président

Tél.: CR. 4-5571*

Consultez

Louis-Philippe LUSSIER, M.D.R.T.

*pour
vos
problèmes
d'assurances-vie*

Bureau
RE. 1-3331

Résidence
HU. 1-4724

HUnter 6-4079

4333 Coolbrook
MONTRÉAL

J. A. BLANCHARD, L. L. B.

COURTIER EN IMMEUBLES
« Conseiller indispensable »

Membre de la Corporation
des Courtiers en Immeubles
de la Province de Québec

Spécialité : Expert Expropriateur

Spécialités :

HABIT CLÉRICAL,
PARDESSUS, DOUILLETTE

Confection sur mesure

Tél.: AVenue 8-4714

**J.T. Guimond
& fils**

Maison canadienne-française

établie en 1906

175 est, rue SAINTE-CATHERINE

FRANKI

SPÉCIALISTES EN FONDATIONS

- Pieux • Caissons
- Poutrelles • Palplanches
- Etudes des sols
- Reprises-en-sous-œuvres

FRANKI OF CANADA LIMITED

187, BOUL. GRAHAM

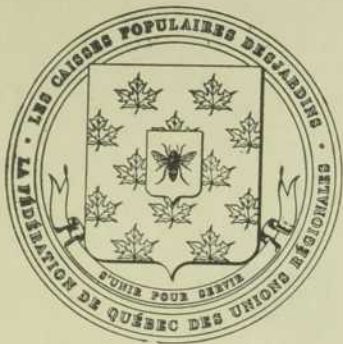
MONTRÉAL

RE. 9-2371

QUÉBEC — OTTAWA — TORONTO — EDMONTON — VANCOUVER

HOMMAGES

D'UN AMI



*La Fédération de Québec
des Unions régionales
des Caisses populaires Desjardins*

- 10 Unions régionales
- 1 250 Caisses populaires
- 1 300 000 Sociétaires

Etes-vous l'un de ces sociétaires?

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Riverside 7-2491*

NETTOYEURS



CLEANERS

LTÉE

LTD.

TEINTURIERS

NETTOYAGE • PRESSAGE • ENTREPOSAGE

15 CAMIONS POUR VOUS SERVIR — NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ

120, boul. STE-CROIX

Mongeau Robert

Cie Ltée

Huile à chauffage

Service

24 heures par jour

1600 est, rue Marie-Anne

LA. 1-2131

LIVRAISON AUTOMATIQUE

CANADA

DACTYLOGRAPHE INC.

R. T. Armand

44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
VI. 4-3491



J. ARTHUR MAROIS T.P.

Expert évaluateur

SPÉCIALISTE EN EXPROPRIATION

333 est, rue Craig
Chambre 407
Montréal 18

UN. 1-8215



Action, aventure et succès sont à vous dans l'Aviation

Vous êtes jeune, en santé, et vous rêvez d'une vie remplie d'imprévus, où votre entrain, votre énergie, votre ardeur auront libre cours dans l'exécution d'une tâche importante, qui vous donnera satisfaction. Action, aventure et succès sont à vous, si vous devenez pilote ou navigateur au service de l'Aviation royale du Canada. Vous pouvez faire partie de l'Equipe imposante de l'aviation, si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et si vous possédez une douzième année scientifique ou l'équivalent.

UNE NOUVELLE SÉRIE DE COURS COMMENCERA BIENTÔT

NOUVELLES POSSIBILITÉS
de se former
et de servir dans **l'AVIATION**
royale du Canada

**Venez consulter
l'officier d'orientation de l'A.R.C.**

1254, rue Bishop, Montréal, Qué.

UN. 6-2449

MÉDECINE: VOCATION OU MÉTIER

Le mot vocation a deux sens. Au sens religieux du mot, on y voit une faveur venant de Dieu. Au sens profane, c'est une inclination vers une branche de l'activité humaine.

L'appel de Dieu établit avec l'élue une relation qui exhausse la condition humaine et lui imprime un élan divin. Dans cette optique, la médecine est une vocation : Dieu touche certains individus pour en faire des médecins, les appelant à lui pour accomplir sa volonté et les incorporant dans la perspective de sa divine providence. Cette distinction vaut davantage pour le chrétien qui professe la médecine.

Le médecin, un prêtre :

L'analogie entre prêtre et médecin est donc possible, d'autant que tous deux sont appelés à traiter l'individu comme un tout. Que le prêtre y songe ou non lorsqu'il traite l'âme, il n'en demeure pas moins que son pénitent est formé aussi d'un corps dont il devra prendre considération dans le partage des responsabilités et la solution spiritualisante qu'il propose à son problème. D'autre part, dans le traitement de ses malades, le médecin devra se rappeler que l'ulcère d'estomac ou la névrose d'angoisse qu'il voit chez son malade sont une manifestation partielle du complexe corps-âme.

Il y a là une zone où médecine et théologie se rencontrent, un domaine mitoyen aux deux disciplines. Ses limites sont floues mais sa réalité est aussi indéniable que leur objet commun : l'homme. Le prêtre et le médecin étudient la même réalité avec des moyens différents et des buts spécifiques. Médecin des âmes, conseiller des cœurs, guérisseur, sont des qualificatifs communs aux deux. Ceci suppose donc la nécessité pour le médecin d'avoir de fortes convictions religieuses ou du moins morales et les plus agnostiques parmi nous conviennent d'un certain code moral minimum : une éthique dite professionnelle.

D'ailleurs, la médecine, malgré son apparent scepticisme scientifique, est troublée par le fait que l'animal humain a « quelque chose » de plus qu'un corps. Comment expliquer autrement son acharnement à vouloir percer les secrets de la pensée humaine et relier ainsi le corps à l'âme par des techniques

aussi variées que la psychologie, la neurophysiologie, la psychanalyse et la psychiatrie ? Encore que dans ses balbutiements scientifiques, elle n'ait réussi qu'à effleurer le psychique sans percer réellement le mystère de l'âme humaine.

La médecine : un idéal

Ainsi envisagée, la médecine devient plutôt un idéal vers lequel il faut tendre et qui se dresse en absolu face à la pratique et aux exigences de la réalité quotidienne. Il est indéniable qu'à l'origine la profession du médecin implique un appel lorsqu'elle se dessine chez le jeune homme qui veut s'y lancer. Chez certains, (il nous est permis de croire qu'ils sont la majorité), c'est l'appel au dévouement envers leurs frères, les hommes, qui motive la décision. Chez d'autres, (et ils sont plusieurs si l'on en juge par l'état actuel des choses), c'est l'appel inavoué à la richesse et la notoriété qui semble la raison du choix.

Conflit entre l'idéal et la pratique :

Tout idéal s'effrite au contact de la réalité quotidienne. L'absolu n'est pas la mesure de la condition humaine. Si dans l'ordre idéal ses cadres sont flous, dans l'ordre pratique le médecin est coincé entre la technique et le commerce. Ardeur des premières années, élans de jeunesse, sentimentalité pure et simple : la décantation se fait malgré tout. Un jour le médecin se retrouve, seul avec lui-même, les illusions en moins. Les conflits auxquels il a dû faire face l'ont forcé à un certain nombre de compromis. Il vole encore de ses propres ailes, mais il a laissé ici et là quelques plumes...

La médecine : une technique

Un premier conflit naîtra de l'affrontement entre la science et la « philosophie » médicales. De nombreux problèmes assailliront l'esprit inquiet et chercheur en face des données de la science et des exigences de la foi et de la morale, sans parler des convictions simplement humaines : c'est le conflit de l'humanisme et du scientisme. Le médecin sera relativement insensible, dans l'ensemble, à ce conflit,

puisque sa formation est avant tout scientifique et fait de lui surtout un technicien qui traitera des maladies et non des malades. A tel ensemble de symptômes correspond tel diagnostic d'où découlent tant d'examen de laboratoire et tel traitement. Médecine scientifique mais déshumanisée, efficiente mais froide et sèche. Ainsi, la médecine a-t-elle étudié les retombées radio-actives et leurs effets physiopathologiques : ses conclusions sont claires et nettes. Mais le médecin a oublié de déclarer ouvertement, comme citoyen du monde, son opposition aux essais nucléaires. Conséquence du morcellement de l'homme par la science.

Le conflit subsistera tout autant si l'accent est porté sur l'humanisme, considéré par plusieurs comme du sentimentalisme. Ici, la bonne volonté et la générosité de cœur prendront le pas sur la connaissance et la compétence. C'est la médecine douce et hypnotisante pour le malade, qui ne se posera même pas de question sur son efficacité : elle est vouée au succès chez le patient qui cherche un réconfort plutôt qu'une solution à son problème plus ou moins médical. En regard des quelques cas où la médecine est vraiment et spécifiquement curatrice, il ne serait pas trop éloigné de la vérité de dire qu'elle joue ici son rôle le plus important : guérir parfois, soulager souvent, consoler toujours...

La médecine : un gagne-pain

Le dicton courant que « les médecins sont de mauvais administrateurs » n'implique pas nécessairement qu'ils sont de mauvais commerçants, dans le sens large du mot. Qu'on le veuille ou non, il y a un aspect commercial à la pratique de la médecine et ceci n'a rien de choquant en soi. Gagner sa vie est une nécessité pour tous, encore qu'on doive faire une distinction importante quand il s'agit des médecins. La tradition exige en effet qu'une certaine partie des honoraires soit abandonnée aux nécessiteux. La porte se trouve ainsi ouverte à de nombreux abus de part et d'autre. Il faut avouer que la société est étrangement organisée quand elle mise sur la magnanimité d'un certain groupe d'individus — les médecins — pour pourvoir aux besoins d'un autre groupe d'individus — les indigents. Dans le

monde actuel, c'est se faire des illusions sur l'homme qui vit en chaque médecin.

On remarque aisément que « gagner sa vie » est une nécessité plus ou moins pressante suivant que le médecin considère l'argent comme le but premier ou comme le fruit de son travail. Ici, le conflit est d'autant plus aigu que les deux parties en présence sont à même de l'apprécier. Il importe peu au patient que son médecin soit un technicien, un humaniste ou un scientifique, mais il sera sensible au fait que l'homme qui le traite soit un profiteur. Il n'est pas à même d'apprécier la valeur absolue d'un acte médical. Cependant, il n'hésitera pas à en discuter le coût parce qu'il connaît la valeur du dollar. Il faut avouer que dans l'ensemble, *les patients savent mieux que les médecins la valeur du dollar...* Y a-t-il vraiment lieu de reprocher aux médecins le luxe

dont ils aiment s'entourer, non pas personnellement mais collectivement, comme groupe social ? Qu'un certain faste de la vie privée — le mot est peut-être un peu fort — entoure la pratique médicale, cela ne semble pas devoir exiger une condamnation sans nuance. Le professionnel a droit à ce privilège par sa valeur et son travail. Mais il faut plutôt songer au luxe inhérent à tout ce qui s'appelle médecine. La maladie est un luxe que peu de gens sont capables de se payer, d'autant qu'elle est traitée dans de véritables « palaces ». Que penserait Albert Schweitzer, cet Abbé Pierre de la médecine, du luxe dans lequel nous professons la médecine ici ?... Ce luxe est-il vraiment nécessaire pour la bonne pratique de notre art ? Il n'est excusable que sous le prétexte du « rien n'est trop beau ni trop bon pour ces chers malades »...

Conclusion

Parmi les membres de la profession médicale on trouve des missionnaires laïcs, de savants techniciens hautement spécialisés, des humanistes sentimentaux et même de vils petits commerçants : il n'en demeure pas moins que la médecine est une vocation, la plus belle qui s'offre à l'esprit et au cœur humains dans une perspective de fraternité. Vocation humaine et d'autant plus grande que le dévouement qui doit en être l'âme est plus intimement lié à celui qui la pratique. *La médecine, c'est le médecin.*

Lucien Joubert

L'ÉTAT ET LA PEINE DE MORT

« Décomplexer » une question...

La « peine de mort » est un sujet âprement disputé dans toutes les contrées. D'Europe viennent au pays des films à thèse comme « Justice est faite », « Nous sommes tous des assassins », « Tu ne tueras pas ». Au Canada, le problème est peut-être émotionnellement plus difficile parce que le code pénal anglais est particulièrement sévère et ne connaît guère les circonstances atténuantes. Partout, d'ailleurs, cette question est un point de friction entre deux mentalités que, faute de mieux et avec une grande injustice, on dit « la gauche » et « la droite ».

« La droite » sait l'importance des valeurs traditionnelles, insiste sur « le principe d'autorité » et sur « la nécessité de l'ordre ». La gauche est le parti du mouvement, sensible à tout ce qui est nouveau, quitte d'ailleurs à confondre la nouveauté et le progrès. Elle souligne l'importance des droits de l'individu et tend à prendre le parti ou tout au moins la défense d'un coupable dans lequel elle voit facilement une épave de la société. Dès lors dans le cas d'un meurtre et d'un assassinat la droite prend automatiquement le parti de la victime et réclame la sanction la plus sévère, la peine capitale.

La gauche, elle, se demande si l'assassin est vraiment coupable, si on peut

porter un verdict qui tienne compte de son état psychologique, si l'Etat a vraiment le droit de glaive, s'il est opportun de l'appliquer, etc. Cela fait une forêt de points d'interrogation que les gens de droite prennent comme une manifestation de mauvaise foi, d'anti-conformisme social sinon de compromission avec le mal.

Il serait vain, évidemment, de vouloir rapprocher ces deux points de vue. En un sens d'ailleurs, leur opposition est nécessaire à la bonne marche de la société. S'il n'y avait qu'une tendance, elle irait au bout de sa logique. On en reviendrait aux époques barbares où l'on pendait pour un rien, ou, à l'opposé, on passerait à une indulgence universelle et utopique. Car, remarquons-le, même les Etats qui ont supprimé en principe la peine de mort la maintiennent en pratique pour certains cas particulièrement odieux comme, par exemple, pour la trahison en cas de guerre.

Aussi bien notre propos est-il plus modeste. Nous voudrions faire le point en nous référant à la fois aux principes et aux faits. Les premiers nous sont fournis par l'enseignement de Pie XII, beaucoup plus riche à ce point de vue qu'on ne le croit d'ordinaire. Les faits ont été étudiés dans leurs dimensions historique et sociologique dans une livraison spéciale de la *Revue de Crimi-*

nologie et de police technique publiée à Genève il y a quelques années.

Tout autant que les sources d'information, nous attachons de l'importance, dans cet essai pour « décomplexer » la question, à la méthode qu'il faut suivre. Nous tenons à préciser que nous étudions le problème de la peine de mort en lui-même et non pas dans ses aspects annexes, comme par exemple celui du mode d'exécution. D'autre part nous obéissons aux conseils des logiciens qui proposent de subdiviser une question difficile en plusieurs sous-questions et d'examiner celles-ci séparément.

Aujourd'hui nous nous demanderons si l'Etat a foncièrement le droit de prononcer une peine de mort. Dans un autre article, nous chercherons à voir s'il est opportun pour l'Etat d'user de son droit d'une façon habituelle. Pour ce qui est du droit en lui-même, nous essaierons de répondre à ces questions :

- 1) Un homme peut-il être vraiment responsable et coupable ?
- 2) Un tribunal est-il capable d'acquiescer à une certitude morale concernant la culpabilité d'un accusé ?
- 3) La peine prononcée par le tribunal peut-elle aller jusqu'à enlever la vie du coupable ?

Le problème de la responsabilité

Les sciences psychologiques expérimentales, la criminologie, la sociologie sont relativement récentes. Aussi ont-elles le charme et le défaut de la jeunesse. Elles nous ont déjà apporté beaucoup et nous permettent d'espérer plus encore. Mais elles aiment à jouer les iconoclastes et à « épater le bourgeois ». Je me souviens de charmantes soirées passées à Louvain avec ce grand criminologiste que fut Etienne De Greef. Il nous éblouissait en « démontant » les actes apparemment les plus simples et en nous montrant la « surmotivation » qui les expliquait à ses yeux. Mais quand il nous parlait des criminels soumis à son examen, il avouait qu'à force de vouloir tout comprendre, il parvenait avec peine à trouver des coupables authentiques.

Il maniait d'ailleurs l'humour avec maîtrise et confessait que pour lui il y avait tout au plus un homme normal sur seize. « Encore, ajoutait-il, nous est-il bien suspect ! Nous le considérons volontiers comme le docteur Knock, de Jules Romains, traitait les gens en bonne santé : « l'homme bien portant est un malade qui s'ignore ».

Qu'il est difficile de mettre les choses au point en ce domaine ! Les hommes sont psychologiquement libres. Mais ce n'est pas parce que les hommes sont dotés du libre arbitre qu'ils en usent toujours. Il y a bien des obstacles intérieurs et extérieurs à l'usage de la liberté. Moralistes, juristes et canonistes les étudient depuis toujours dans le « traité des actes humains » ou dans « les principes du droit ». Mais bien souvent on oublie ce point de vue quand il s'agit de juger des faits concrets. Contre cette tendance trop sévère, le Pape Pie XII a protesté dans son discours du 26 mai 1957 adressé aux Juristes italiens : « Ceux qui croient trop facilement à la culpabilité oublient qu'il ne suffit plus maintenant de tenir compte des circonstances atténuantes traditionnelles, dictées par la jurisprudence et par la morale naturelle et chrétienne. Il faut prendre encore en considération les éléments mis en valeur récemment par la psychologie scientifique et qui permettent, en certains cas, de reconnaître une diminution notable de la responsabilité ».

Est-ce à dire qu'il faille se réfugier dans une confortable démission de la responsabilité ? Le Saint-Père mettait aussi ses auditeurs en garde contre cette tendance. « L'autre tendance, di-

sait-il encore, se base précisément sur les éléments de cette psychologie moderne, pour affirmer que les possibilités pratiques de la libre détermination, et donc la vraie responsabilité d'un grand nombre d'hommes, se réduisent à un strict minimum. Devant cette généralisation sans fondement, on peut affirmer, aussi bien du point de vue juridique que du point de vue moral, dans la vie pratique comme dans l'expérience scientifique, que la moyenne des hommes et même leur grande majorité ont non seulement la capacité naturelle, mais aussi, d'une façon concrète, la possibilité de prendre une résolution et de régler leur conduite personnelle — sauf preuve contraire dans certains cas — et, dès lors, ils peuvent contracter des obligations et des responsabilités. C'est pourquoi la morale et le droit ne s'immobilisent pas dans une attitude surannée, lorsqu'ils affirment qu'il faut démontrer où cesse la liberté et non où elle commence. La saine raison et même le bon sens se dressent contre un pareil déterminisme de fait qui réduirait au minimum la liberté et la responsabilité ; la pratique du droit, la vie sociale et la révélation de l'Ancien et du Nouveau Testament en apportent amplement la confirmation ».

La certitude dans les jugements humains

Le premier point acquis, passons au second. Un tribunal humain est-il capable de juger équitablement des faits et de la responsabilité d'un accusé qu'on lui présente ?

Ici renaît l'opposition entre la droite et la gauche. Pour la droite, il n'y a pas d'erreurs judiciaires ou si rarement qu'il est d'un mauvais esprit d'en parler. Et d'ailleurs ceux qui sont injustement condamnés doivent accepter leur sort en se sacrifiant pour le bien commun. Cela fut dit abondamment lors de la fameuse affaire Dreyfus... et répété maintes fois en Russie dans les coulisses des procès staliniens. Qu'on relise *Le zéro et l'infini* de Koestler.

A entendre la gauche, au contraire, il n'y aurait que des erreurs judiciaires ou tout au moins des verdicts outrés. Le film « Justice est faite » a bien pour but de montrer que les jurés de Seine-et-Oise ne cherchent pas à comprendre un cas « en leur âme et conscience ». Ils règlent leur compte avec la société et ils liquident leurs complexes.

Une fois de plus, le Pape Pie XII a fait entendre la voix du droit naturel

en déclarant aux Juristes italiens qu'il recevait le 5 décembre 1954 : « Avant de prononcer la sentence judiciaire, le juge humain qui, par contre n'a pas l'omniprésence et l'omniscience de Dieu, a le devoir de se former une certitude morale, excluant tout doute raisonnable et sérieux au sujet du fait extérieur et de la culpabilité interne. Or il n'a pas une vision immédiate de l'état intérieur de l'accusé tel qu'il était au moment de l'action ; bien plus, la plupart du temps il n'est pas capable de le reconstruire avec une pleine clarté à l'aide des arguments de l'enquête, et parfois, il ne le peut même pas avec les aveux du coupable. Mais ce défaut et cette impossibilité ne doivent pas être exagérés, comme s'il était d'ordinaire impossible au juge humain d'acquiescer une sécurité suffisante et donc un fondement solide pour baser la sentence. Selon le cas, le juge ne manquera pas de consulter des spécialistes renommés sur la capacité et la responsabilité de l'inculpé et de tenir compte des résultats des sciences modernes, psychologiques, psychiatriques et caractérologiques. Si malgré tous ces soins, il reste encore un doute important et sérieux, aucun juge consciencieux ne procédera à une sentence de condamnation, surtout quand il s'agit d'une peine irrémédiable comme la peine de mort ».

Le droit de glaive

Franchissons une nouvelle étape. On a reconnu l'accusé coupable, le tribunal a la certitude morale de sa responsabilité ; peut-il prononcer la peine de mort ?

Nous ouvrons la Bible et nous trouvons maints textes où cette peine est prononcée contre les assassins (*Genèse*, 9, 6 ; *Nombres*, 35, 16-31 ss), les magiciens, les Sodomites, les idolâtres (*Exode*, 22, 17-20), contre celui qui maudit ses parents (*Exode*, 21, 17) et même contre le bœuf qui a frappé de ses cornes un homme ou une femme (*Exode*, 21, 28).

C'est beaucoup, c'est même trop. Car si l'on est tenté de se référer à la législation de l'Ancien Testament, personne ne songe à l'appliquer à la lettre. On sent qu'une mise au point est nécessaire et dès lors qu'un autre critère est nécessaire.

Encore une fois, il faut se garder de deux excès. Il serait inconcevable qu'après avoir lu ces textes bibliques on osât déclarer que la peine de mort est intrinsèquement mauvaise et contraire au droit naturel qui s'applique à la

nature déchue. Mais d'un autre côté, on n'oubliera pas que, selon l'enseignement de la Tradition que saint Thomas a résumé avec sa clarté habituelle (*Ia II* α , q. 104), les préceptes judiciaires de l'Ancien Testament n'ont plus force obligatoire comme tels. Aussi bien est-ce à un texte du Nouveau Testament que nous nous reporterons. Saint Paul enjoint aux Romains (13, 1-6), de se soumettre aux autorités en charge à la fois par motif de conscience et pour éviter le châtement : « Veux-tu n'avoir pas à craindre l'autorité ? Fais le bien et tu recevras des éloges ; car elle est un instrument de Dieu pour te conduire au bien. Mais crains si tu fais le mal ; car ce n'est pas pour rien qu'elle porte le glaive : elle est un instrument de Dieu pour faire justice et pour châtier qui fait le mal ».

Dira-t-on que notre façon d'argumenter est minimaliste ? Si d'aucuns le pensent, il leur faudra reporter leur accusation vers Pie XII que nous avons suivi une fois de plus. Le pape en effet, dans son discours du 3 octobre 1953 au VI^e congrès International de Droit Pu-

blic fait explicitement allusion à ce texte en constatant qu'il pose un principe absolu et qu'il n'est pas marqué — comme certains pourraient le dire pour l'Ancien Testament — par des idées correspondant à des conditions historiques et à la culture d'une époque dépassée.

Réponse à une lettre anonyme

Mais alors, dira-t-on, que fait-on du précepte « tu ne tueras point » ? C'est le sens d'une lettre anonyme que je reçus un jour à propos d'une conférence sur ce sujet, au milieu d'ailleurs d'un torrent d'injures... On a répondu à cette difficulté de bien des manières.

Les exégètes font remarquer que cette interdiction de l'*Exode* (20, 13) et du *Deutéronome* (5, 17) voisine avec les nombreux textes législatifs qui ordonnent de mettre à mort certains coupables. Il ne peut donc les contredire. Il interdit de tuer ceux qui n'ont commis aucun crime et ne s'applique pas aux criminels.

Certains théologiens ont d'ailleurs expliqué la différence des solutions or-

donnant, ici, de mettre à mort et, là, de ne pas tuer, en disant : l'Autorité reçoit le pouvoir de disposer de la vie du coupable. Elle n'a aucun droit, à ce sujet, sur l'honnête homme.

A l'heure actuelle, on présentera la même idée d'une autre manière. Dans un débat public sur le film « Nous sommes tous des assassins », le Père Riquet, S. J. déclarait : « Chaque homme a droit au respect intégral de sa vie dans la mesure où il respecte celle des autres ». Le pape Pie XII parlait dans le même sens aux Médecins Neurologues le 14 septembre 1952 : « Même lorsqu'il s'agit de l'exécution d'un condamné à mort, l'Etat ne dispose pas du droit de l'individu à la vie. Il est réservé au pouvoir public de priver le condamné du bien de la vie en expiation de sa faute, après que, par son crime, il s'est déjà dépossédé de son droit à la vie ».

Reste maintenant à savoir dans quelle mesure, l'Etat peut et doit user de la prérogative du « droit de glaive ». C'est ce que nous ferons dans un article prochain.

Ph. Delhaye

LA CONFESSIONNALITÉ, UN ÉCHEC ?

A droite

1. — On ne naît pas chrétien : on le devient chaque jour, un peu plus, un peu moins, et chacun pour soi. L'invitation du Maître à *veiller* toujours (Mc, 13, 33), à ne pas laisser le *sel* perdre sa saveur (Lc, 14, 34) ; le bon témoignage rendu par Jésus au *scribe* qui sait tirer de son trésor du *neuf* et du *vieux* (Mt., 13, 52) représentent autant d'exhortations qu'il en faut pour condamner en nous tout immobilisme et tout fixisme. Et pourtant ! Combien pénible la constatation que, même dans l'Eglise de Dieu, la crainte est plus efficace que l'amour et que tant de réformes, suggérées il y a déjà plus de trente ans, chez nous, — à nos collègues classiques, par exemple, — ne semblent devenir acceptables ou dignes de considération que sous la menace et la peur de l'Ecole neutre !... O lourdeur humaine, que le ferment de l'Esprit soulève, mais n'allège pas ! Même parmi les réformes consenties, sous le coup de pressions passagères, combien n'ont visé qu'à plaire et point à faire vraiment progresser la nation ? Oui, on allait de l'avant pour les gymnases, pour sup-

primer l'obligation à ceci et à cela, mais où était-on quand il s'agissait de repenser, d'approfondir, de rendre aux choses anciennes leur sens par la vertu d'un ressourcement authentique ? On copiait, on n'assimilait pas ; on cachait derrière des retouches de façade son refus de s'en prendre aux structures et de vraiment se compromettre.

2. — Il y a une fausse conception de la vérité, dans l'Eglise, qui s'appuie elle-même à une fausse conception de l'infailibilité. L'infailibilité n'est pas une justification de l'immobilisme : elle est l'affaire de ce même Esprit, dont j'ai parlé, qui se charge de conduire l'Eglise vers la vérité tout entière (Jn, 16, 13). Etre le défenseur de la vérité n'est pas être le défenseur d'une thèse bien arrêtée et définie pour toujours. Etre le défenseur de la vérité, c'est en être le chercheur infatigable, être celui qui tient pour une conquête de se laisser vaincre par elle et non de la ramener à sa propre mesure. Dans ce contexte, l'infailibilité de notre Eglise n'est pas un cran d'arrêt, c'est une garantie dans la recherche et dans la poursuite de gains nouveaux. Que d'assurance et de liberté dans le chercheur honnête, qui

sait qu'on l'avertira au tournant dangereux : loin de ralentir sa vitesse, le signal attendu lui enlève un souci accablant, celui d'être pour les hommes un mauvais guide ! Combien fausse, — orgueilleuse au fond, — l'attitude de tant de chrétiens qui ne savent en toute occurrence, que se taire, par crainte que l'Eglise les condamne s'ils parlent et se trompent : craignent-ils de compromettre l'Esprit-Saint et de lui causer des embarras dont il ne saurait comment se tirer ?

3. — Il y a également une fausse conception de l'obéissance, à la fois commune et spéciale (je veux dire : marquée par le vœu), qui risque d'en faire le refuge de toutes les lâchetés et de toutes les dérobades. L'obéissance vertueuse, parce que voulue et réfléchie, est pleinement responsable. Respectueuse de l'ordre et de la volonté des chefs, elle est aussi toute lucide. Elle n'enlève pas au supérieur sa possibilité d'errer, ni à l'inférieur son devoir de faire connaître ce qu'il croit être la vérité. Ce qu'il faut de tact, d'humilité, de zèle et d'amour véritable pour retourner deux, trois fois, chez son supérieur pour lui dire qu'on

n'est pas d'accord, intérieurement, avec lui, même si extérieurement on est prêt à poser les gestes qu'il demande, et qui n'ont rien en soi d'intrinsèquement mauvais, qui ne le comprendrait ? Là est l'obéissance des saints : une obéissance qui est aux antipodes du servilisme et de la poursuite de son propre avancement. Or, peut-on dire que, vraiment, face à tant de réformes qui s'imposaient depuis des années dans nos institutions scolaires, nous, religieux, — laïques aussi, — avons tous compris notre devoir d'obéissance, et pris les risques qu'une situation grave appelait ?

A gauche

1. — L'école neutre a-t-elle quoi que ce soit qui puisse la garantir contre les déviations et les durcissements qui sont le fait, non de la confessionnalité, mais de l'épaisseur et de la grossièreté humaine ? Qu'a-t-elle de plus exigeant, de plus cuisant, de plus stimulant que cette voix de nos consciences chrétiennes qui, même quand elles nous montrent Jésus crucifié d'une part, nos déficiences de l'autre, le ciel même et l'enfer comme couronnement de nos œuvres, ne réussit pas à nous tirer de nos ornières ? Qu'a-t-elle qui puisse même assurer son propre avenir dans ces voies libérales qu'elle s'assigne ? Il y a une chose que l'on risque d'oublier et qui est que cette liberté de conscience, au nom de laquelle l'école neutre réclame chez nous son droit à l'existence, ne peut être reconnue que par des gens qui tiennent d'abord pour acquis que le petit, le pauvre, le souffrant, — donc les minorités ! — ont une dignité qui leur est propre et un droit d'être entendues. Mais d'où ce droit, d'où cette dignité ? sinon parce que quelqu'un a dit autrefois que *tout ce que l'on fait à ces petits, c'est à Lui qu'on le fait*. Le jour où cette page d'Evangile, — ne serait-ce qu'à titre de vérité devenue folle, — cessera d'éclairer la conscience des enfants d'un peuple, quel respect auront-ils de la liberté de conscience de leurs minorités ? Que deviendront les écoles neutres ? Elles deviendront fascistes, nazies, communistes : tout, sauf neutres...

2. — Qu'il y ait des athées qui vivent mieux que bien des chrétiens, — moralement, s'entend ! — n'est pas une découverte du vingtième siècle. Jésus, dans l'Evangile, confesse qu'il n'a point trouvé en Israël une *foi* comparable à celle du *centurion* romain (Lc, 7, 9) ; et S. Paul sermonne ses Corinthiens,

parce qu'on n'entend parler que d'impudicité parmi eux, et d'une impudicité telle qu'il n'en existe pas même chez les païens (I Cor., 5, 1). Ni l'un ni l'autre, cependant, ne tire de là qu'il faille jeter le manche après la cognée et laisser les hommes sans religion ! Les grandes âmes, qui sous la guidance d'une grâce intérieure se sont formées en dehors du christianisme, viennent d'ordinaire à lui, quand ce christianisme leur est présenté sous son vrai visage. L'Evangile, sans trancher le problème de la conversion, signale deux motifs seulement de leur refus, en ces cas, de suivre le Christ : le fait qu'en dépit de leur haut standard de moralité, ils trouvent le christianisme trop exigeant encore (c'est le cas du *Jeune homme riche*, Lc, 19, 23) ; et le fait que, un peu trop satisfaits d'eux-mêmes, ils méprisent les voies humbles et renversantes que Dieu prend pour venir aux hommes (c'est le cas des *gens de Nazareth* qui ne veulent pas, pour Messie, du *fils de Joseph*, le charpentier, Lc, 4, 22). Chose certaine, personne n'a jamais aimé la vérité, la justice, qui ait trouvé dans le christianisme un obstacle à la pratique de ces vertus ; et il est rare qu'on déserte le christianisme pour les pratiquer mieux.

3. — Il y a d'ailleurs un certain échec qui est comme une loi du christianisme : je veux dire, une certaine impureté qui fait partie de son essence même, comme à l'inverse un certain puritanisme est une loi de l'athéisme pleinement conscient et volontaire. Jésus, en effet, a précisé qu'il était venu appeler *non pas les justes, mais les pécheurs au repentir* (Lc, 5, 32). Rien d'étonnant, dès lors, à ce que notre Eglise soit un corps de pécheurs, constituée d'hommes conscients du fait qu'ils ne sont d'eux-mêmes que mensonge et malice, et qui attendent de Dieu et non d'eux-mêmes leur délivrance ; et le miracle de l'Eglise, est justement qu'elle se conserve sainte en dépit de l'effort conjugué de ses propres membres pour la pervertir. Donc, il faudrait bien préciser ce qu'on entend par échec de la confessionnalité, avant de trop s'engager dans cette ligne. Jésus, le premier, a éprouvé en Palestine un échec retentissant et indéniable. On reconnaît pourtant qu'il était assez bon pédagogue, que ses paraboles ont du charme et du ventre, et que l'Evangile est de tous nos manuels de religion le moins mauvais qu'on connaisse. Que l'Eglise canadienne n'ait pas dépassé son Maître n'est pas une excuse à sa négligence, mais ne s'explique peut-

être pas entièrement par elle. Il existe aussi quelque chose comme cet *Esprit*, qui souffle où il veut (Jn, 3, 8), et comme cette liberté humaine, que la grâce respecte, et qui permet à tout homme d'opposer à lumière, quand il lui plaît, ses volets clos (Jn, 3, 19).

Hyacinthe-Marie Robillard, O. P.

L'AMÉRIQUE LATINE ET LE PLURALISME

L'abbé François Houtart, directeur du Centre de recherches socio-religieuses de Bruxelles, après plusieurs mois de séjour en Amérique du Sud, parlait récemment devant « la Commission des supérieurs majeurs du Canada pour l'Amérique latine » à Ottawa.

A la question : « L'Amérique latine est-elle un continent perdu pour l'Eglise ? » le sociologue belge répondait affirmativement si l'Eglise entend y conserver une chrétienté de style moyenâgeux.

« Il est important d'accepter le pluralisme, et d'accepter qu'on n'est plus en chrétienté, ajoute-t-il. On peut reprendre l'expression du Père Chenu, O. P., et dire : « Feu la chrétienté ». L'Eglise doit plutôt apporter un dynamisme qui puisse répondre à un certain nombre de problèmes ».

« L'Eglise, poursuit l'abbé Houtart, doit former, par exemple, un laïcat capable de jouer un rôle dans le développement de l'Amérique latine ».

L'abbé Houtart signale que, en nous appelant à leur secours, les chrétiens d'Amérique latine nous rendent service. Elles nous forcent à réévaluer les tâches proprement sacerdotales et procéder à une meilleure répartition de nos prêtres, en plus d'obliger les laïcs à jouer un rôle proprement actif dans l'Eglise pour permettre à certains prêtres d'aller travailler en Amérique latine.

« Comme l'Amérique latine est le seul continent catholique du tiers monde, affirme le prêtre belge, l'Eglise a, par sa présence en Amérique latine, un témoignage important à donner au tiers monde ».

L'abbé Houtart demeure optimiste. Même si, en Amérique latine, on dispose en moyenne d'un prêtre pour 5 300 fidèles (au Canada, en pour 500), il estime que, dans quelques générations, l'Amérique latine sera peut-être une réserve de missionnaires pour le reste du monde.

C. C. C.



Le Concile et l'Épiscopat canadien

C'est une magistrale déclaration qu'ont fait en avril dernier les évêques du Canada. Après avoir rappelé la nature d'un Concile œcuménique et le renouveau espéré du prochain, les évêques insistent sur la nécessité pour tous les catholiques de se renseigner et de s'y intéresser.

De quelle façon ? Les évêques rappellent d'abord aux auteurs d'articles et aux journalistes, aux émissions radiophoniques et télévisées leur rôle de premier plan.

« Les discussions en groupe et les cercles d'étude, affirment encore les évêques, sont aussi un des meilleurs moyens pour mieux connaître le prochain Concile. Dans les maisons d'enseignement, ce sera peut-être le plus efficace, et il serait souhaitable et normal qu'à l'occasion du Concile nos écoles, nos collèges, nos universités et nos séminaires connaissent un échange d'idées qui sera une participation, lointaine peut-être mais non moins réelle, aux délibérations des commissions préparatoires et du Concile lui-même ».

Les évêques invitent ensuite les mouvements d'Action catholique à éveiller l'attention de leurs militants et à répandre dans leur milieu l'intérêt que doit avoir normalement tout catholique, pour le prochain Concile. Ils demandent également que les prêtres parlent souvent du Concile pour en faire comprendre le sens et l'importance.

Les prêtres et les laïcs qui auraient des suggestions à formuler en vue du Concile sont invités à faire connaître à leur évêque, par écrit s'il le faut, certaines préoccupations de leur milieu ou certains vœux précis.

« Tout Evêque sera heureux, en partant pour le deuxième Concile du Vatican, de connaître avec le plus d'exactitude possible, la pensée de ceux dont le Seigneur l'a fait chef et pasteur ».

Montréal

La création d'une Commission diocésaine d'œcuménisme par Son Eminence le cardinal P.-E. Léger marque un nouveau pas dans le sens du dialogue et de la compréhension entre les Eglises.

Les propos qu'a tenus Son Eminence au représentant de la revue *America* ont reçu une juste publicité dans la grande presse. Des positions nettes et positives sur l'unité chrétienne, le rôle des laïcs dans l'Eglise, l'enseignement de la religion, notre égoïsme devant le problème de la faim, la tâche difficile de l'évêque, l'anticléricalisme, le pluralisme. On devra s'y référer pour éclairer nos débats et dissiper les mesquineries.

Saint-Jean de Québec

« Les laïcs engagés dans le Concile » fut le thème de la Semaine de l'apostolat des laïcs, dans le diocèse. Des rencontres eurent lieu dans la majorité des paroisses du diocèse. Tous les catholiques furent invités à prendre conscience de leurs responsabilités, à formuler leurs remarques sur différents aspects de la vie de l'Eglise et à exprimer leurs vœux. Des formules étaient distribuées à cet effet.

Saint-Jérôme

Au cours d'une rencontre consultative tenue à Sainte-Thérèse-de-Blainville, dans le diocèse de Saint-Jérôme, et à laquelle ont participé 400 laïcs, ceux-ci ont exprimé à leur évêque, S. Exc. Mgr Emilien Frenette, leur désir de participer davantage à l'administration de l'Eglise et leur espoir de voir se répéter de telles réunions où les laïcs peuvent présenter à leur évêque leur opinion sur différentes questions.

Il ressort de cette rencontre que les laïcs veulent engager le dialogue avec le clergé. Vingt-six commissions d'é-

tude avaient été formées et les rapports de ces commissions seront compilés et présentés ensuite à Mgr Frenette.

Amos

Deux missionnaires laïques sont allés prêter main-forte aux deux prêtres séculiers établis au Honduras.

S. Exc. Mgr Sanschagrin, o. m. i., dans une lettre pastorale, lance une campagne de prières pour le succès du Concile. Il déclare également qu'il veut consulter personnellement les prêtres, les religieux, les religieuses et laïcs du diocèse en rapport avec le Concile.

Canada-Amérique latine

La revue trimestrielle « Rythmes du monde » consacre sa dernière livraison à l'Amérique latine. Une revue de haute tenue qui s'efforce de poser toute question en termes universels, à l'intention du public cultivé soucieux de l'avenir spirituel du monde.

Présentant le Plan de Coopération Apostolique des archevêques et évêques du Canada, la revue cite la lettre pastorale collective de l'épiscopat canadien en date du 13 janvier 1960 en ajoutant que ce plan « peut être cité en exemple à toutes les chrétiens de l'Occident ».

Dans le numéro du 21 janvier 1961 de la *France Catholique*, le Père André Vincent, O. P. écrit qu'à la suite de l'appel de S. S. Jean XXIII, d'importants renforts sont venus d'Espagne, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne et des Etats-Unis. « Mais le plus bel effort est celui du Canada qui, au 1er juin 1958, avait déjà envoyé mille prêtres, religieux et religieuses ».

Une chrétienté parvenue à l'âge adulte est une chrétienté qui donne. « Le Canada est cette chrétienté », conclut le Père Vincent.

Maintenant a déjà manifesté son intérêt envers ce continent, soit en publiant des textes, en soulignant des initiatives et en faisant parvenir la revue aux missionnaires canadiens qui s'y trouvent.

A grands traits, rappelons ce plan magistral de l'épiscopat :

- 1) que des prêtres séculiers s'offrent généreusement pour le ministère en Amérique latine.
- 2) que les Ordres, Congrégations et Instituts religieux et séculiers d'hommes et de femmes considèrent « l'Amérique latine comme un champ qui entre tous s'impose aujourd'hui à leur apostolat ».
- 3) que des apôtres laïques nombreux, et en particulier des infirmières, des instituteurs et travailleurs sociaux, s'offrent en grand nombre.
- 4) Ici même, en terre canadienne, « nous désirons ouvrir toutes grandes les portes de nos universités, de nos séminaires, de nos collèges et de nos institutions d'enseignement aux étudiants latins que leurs évêques nous recommandent ».
- 5) La lettre pastorale souhaite que l'opinion publique soit informée, surtout les futurs clercs. « Et nos organes de diffusion de la pensée, presse, radio et télévision, seront un levier puissant pour soulever

l'apathie ou l'ignorance qui pourraient entraver nos efforts ».

- 6) Pour une coordination de toutes les entreprises qui existent et prospèrent déjà, l'épiscopat canadien, avec l'appui et l'encouragement du Saint-Siège, a constitué une Commission épiscopale canadienne de l'Amérique latine (C.E.C.A.L.). Un Office Catholique canadien de l'Amérique latine (O.C.C.A.L.) établi à Ottawa, doit travailler sous les ordres de la Commission Episcopale.

Document concret et pratique, qui n'impose rien mais offre de multiples services pour l'épanouissement de l'Eglise.

Les aumôniers de l'aviation

Dans le numéro 83 du *Service d'Information de la C.C.C.*, M. Réjean Plamondon, fait un reportage fort intéressant sur nos aumôniers militaires, à la suite d'une visite des bases aériennes de Goose Bay, au Labrador, de Greenwood, en Nouvelle-Ecosse et de Saint-Hubert, près de Montréal.

Les aumôniers réguliers sont au nombre de 49 et doivent s'occuper d'environ 40 000 catholiques (soit environ 30% des effectifs de l'Aviation), venant de toutes les régions du Canada, répartis à peu près également quant à la langue française et anglaise.

Ce qui caractérise ces aumôniers, selon M. Plamondon, c'est qu'ils sont de véritables missionnaires, vivant en marge de la société civile et soumis aux impératifs de la vie militaire. Ils ne sont point des aumôniers au sens donné à ce mot dans nos mouvements paroissiaux. Ils ne sont pas non plus des curés au point de vue canonique, mais pastoral.

Ces prêtres ont chaque jour l'occasion d'entrer en contact avec des non-catholiques et d'être les apôtres de l'unité chrétienne. Ils sont responsables de l'enseignement religieux sur les bases où il n'y a pas l'école catholique. Pour maintenir une certaine unité de la vie catholique, malgré le roulement continu de la population et l'âme des aumôniers, l'Administration religieuse catholique de l'Aviation établit un plan de prédication pour toutes les bases. De plus, les aumôniers doivent suivre la même règle de vie. Ils font du bureau de 9 h. 30 à midi et l'après-midi, ils se consacrent à la visite des hommes au travail, des familles, etc.

« L'aumônier d'une base aérienne ne peut jamais contempler les œuvres qu'il a créées et il ne peut guère se permettre d'être un prêtre « installé » et bourgeois. A peine a-t-il vu naître et se développer une œuvre qu'il voit partir ceux qui l'animaient. Il en est d'une base aérienne comme d'un fleuve : l'eau y coule toujours, mais ce n'est jamais la même eau ».

Conseils aux touristes

« Vacances : Connais pas, disait un cultivateur. Un mot de la ville !... Se ravisant, il dit : « C'est le mois où les Montréalais sont payés pour regarder travailler les habitants ».

Alors, citoyens, n'arrivez pas dans les campagnes comme en pays conquis, avec l'intention « d'épater » les gens de la place, jugés « primitifs » par vous de la métropole. Nos campagnards ne manquent pas de bon sens et ils auront tôt fait de juger de votre savoir-vivre.

A l'hôtel ou au motel, il est lâche de vous montrer désagréable avec le personnel, abusant du fait qu'il n'a pas le droit de l'être avec vous. « Monsieur Public » se donne tous les droits sans aucun devoir... et songez quelle tâche pénible en résulte pour ceux qui

s'efforcent de vous contenter. Le cendrier que vous emportez en souvenir n'est jamais contenu dans le tarif !

Comme touristes, nous sommes des « étrangers », mais ne soyons pas « étranges ». Le fait de payer n'est pas le droit d'abuser. Sans vous livrer à des enquêtes sociologiques dans les milieux visités, cherchez à pénétrer le côté humain et social. C'est plus enrichissant que de visiter un édifice ou un jardin zoologique.

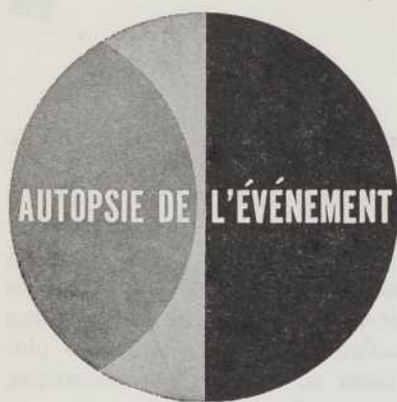
Si vous traversez des frontières, voire même l'océan, acquérez plus d'histoire que n'en contiendront les leçons récitées par les guides officiels. Aussi, plus de géographie qu'il y en a sur les cartes routières. Le voyage bien compris devrait grandir vos horizons et votre compréhension du monde.

Dépaysement, déplacement, vie nomade, « d'autres ciels » : c'est l'évasion qu'appellent les vacances. C'est aussi ce qui les pare d'un charme irrésistible. La sainte Ecriture parle de notre séjour ici-bas comme d'un voyage, c'est sans doute ce qui explique notre goût du nomadisme.

Les « îles » connaissent une vogue extraordinaire. C'est peut-être que joue toujours « le complexe Robinson Crusé ! »

Puissions-nous nous montrer partout et tout le temps des touristes courtois et sympathiques ! Comme nous devons apporter notre conscience, ne nous dépouillons pas de la meilleure éducation. Ce sont là les meilleurs guides touristiques.

H.-M. B.



MONSIEUR TOUT-LE-MONDE

Après avoir joui d'un large crédit, l'homme de la rue serait-il en perte de prestige ? On peut l'espérer. A la faveur de l'esprit démocratique et des techniques modernes, le brave « monsieur tout-le-monde » est tôt devenu un invité équivoque. C'est ainsi qu'il a prouvé tout ce qu'on voulait lui faire prouver, mais ses dernières exhibitions ont ébranlé la confiance qu'on pouvait lui accorder, trop facilement d'ailleurs.

Il est assurément démocratique de tenir que « chacun a droit à son opinion ». De là, par quelle dialectique subtile passons-nous à l'idée que l'opinion de chacun vaut quelque chose ? Subjectivement, c'est son opinion ; cela ne préjuge pas pour autant de la valeur objective de ladite opinion. De la même façon admet-on avec légèreté que « les goûts ne se discutent pas » ; je consens qu'on puisse sincèrement préférer une eau gazeuse à un Clos-Ste-Odile, mais cela ne m'incline pas à accepter que les goûts se valent ! Qu'à cela ne tienne, si la valeur objective des opinions importe si peu, on compensera en privilégiant leur valeur subjective. A la limite, ce n'est plus du poids des opinions qu'il est question mais de celui des opinants.

On mobilise les vedettes

Si l'opinant a quelque crédit, toutes ses déclarations seront valorisées en proportion, indépendamment des limites de sa compétence. C'est, de l'antécédent au conséquent, une logique inexorable ; qui pourra mieux vous indiquer la bonne voiture que l'artiste de music-hall ? Quant à l'épouse du célèbre athlète, n'est-il pas patent que ses recettes culinaires sont insurpassables ? C'est d'ailleurs ce qui rend un cosmote expert en politique internationale. Etant ce qu'elles sont, les personnalités connues ont toutes les chances d'avoir raison, donc avec Esther portez tel maillot, avec Maurice arrêtez-vous pour boire B., et avec Toe mâchez... chewing.

On ne peut quand même pas mobiliser sans cesse les vedettes ; et puis, la démocratie, ça comprend tout le

monde. Mais il faut modifier le processus ; impossible d'annexer le prestige de Monsieur Quidam, reste à la technique de prêter à l'illustre inconnu un semblant d'auréole, je risquerais une « auréole temporaire ». D'abord ce monsieur, cet homme de la rue, il est lui-même, et c'est déjà énorme, à ce titre on lui doit déjà confiance. Au surplus, d'avoir été choisi, élu par le hasard, calculé ou pas, est un motif supplémentaire de créance.

Le nombre et la vérité

Bien sûr, ça vaut ce que ça vaut, il ne faut pas s'illusionner, d'où l'opportunité de multiplier les sujets interrogés. On est en démocratie, ce que l'un dit, si neuf autres le disent aussi, cela devient très impressionnant, pas forcément vrai mais presque. Pour que l'homme de la rue ait de la valeur, il faut qu'il soit plusieurs !

Pour faire un sondage et tirer des pronostics, le procédé est valable dans la proportion où sont réalisées les exigences d'échantillonnage et d'objectivité. Hors cela, c'est la légèreté, généralisations hâtives ou liberté à l'enquêteur improvisé de choisir ses témoins, d'opérer son découpage et de donner le coup de pouce à l'interviewé. Ce fameux « coup de pouce », si sympathique quand l'animateur du quiz assiste presque discrètement l'anxieux candidat, il a de quoi inquiéter l'observateur sourcilieux...

Où le jeu devient plus cocasse, c'est quand on demande à l'homme de la rue un jugement, la raison des phénomènes et les remèdes possibles ; le chômage, la récession, la défense de l'Occident, la spécialisation de la médecine, l'évolution de l'enseignement, ce sont de gros problèmes. L'homme de la rue vous dira que c'est parce qu'il n'y a pas assez d'emplois, que les Russes, il faut les arrêter et que l'enseignement, eh bien, il faut que ça progresse, que les médecins, c'est fait pour soigner ! — Merci, Monsieur, de nous avoir si franchement donné votre opinion. A quoi bon ?

Etrange référendum

Plus détestable, infiniment plus, est le procédé en vertu duquel, à toutes fins pratiques, un grand nombre d'opinions convergentes ou une opinion partagée par plusieurs équivalent à une vérité. Voyons ce que cela peut donner. De nombreuses personnes ne croient pas en Dieu, une foule de gens récusent l'autorité, nombre de conjoints entretiennent des liaisons coupables ; conclusions : la foi est périmée, l'autorité est une mauvaise chose ; quant à la fidélité conjugale, ça évolue et Dieu n'en demande pas tant. C'est comme mathématique, les statistiques sont là ; mais oui, les conclusions métaphysiques et morales, les lois naturelles et surnaturelles rigoureusement induites des goûts et des usages majoritaires des humains ! N'est-ce pas solliciter des réalités empiriques plus qu'elles ne peuvent fournir ?

Depuis quand et en vertu de quelle logique sommes-nous autorisés à plébisciter la vérité et à lui donner tort si elle faillit à grouper une substantielle majorité ? Il faut maintenir contre une inconsciente aberration que la vérité n'est pas affaire de référendum, son essence n'est pas d'être accueillie mais d'être vraie. Claudel écrivait à Rivière que « la vérité n'a rien à voir avec le nombre de gens qui lui rendent hommage ». Cela ne nie évidemment pas le réconfort qu'il y a à n'être pas seul en marge de vérités agaçantes. Il reste qu'il vaut mieux s'enliser sur la vérité que sur le suffrage populaire, si c'est la vérité qu'on recherche.

Un croulant qui s'ignore

Revenons à l'homme de la rue, que lui advient-il ? Il lui advient que le style de l'interview évolue plus vite que lui ; quand les écrivains, les hommes publics, les vedettes et les journalistes eux-mêmes ont peine à se dépendre de l'interview d'aujourd'hui, au point de multiplier les mises au point ultérieures et même de payer des annonces méticuleusement rédigées à la lettre, comment

le pauvre Monsieur Tout-le-monde se défendra-t-il face à un interviewer aguerri ? Je ne le vois pas autrement qu'un pauvre type, aux mots vagues et aux idées hagardes, et qui affronte devant le tribunal un avocat expérimenté. L'interview est agressive, tantôt brutale, tantôt diluvienne, insinuante, persuasive, cajolante ; elle fait penser à la vente sous pression, « achetez tout de suite, réfléchissez plus tard ».

Les cruautés d'une caméra

L'homme de la rue ne sort pas de l'ombre impunément et il paie cher sa fugace notoriété. Les programmes « quiz » avaient commencé à le démolir en étalant à quel point le brave homme est faible face au micro ou au calepin ; les interviews dans la rue l'ont assez malmené, les Insolences d'une caméra n'ont pas été tendres. Elles ont révélé ce qui reste de l'homme de la rue après traitement ; avec art et gentillesse. Carl Dubuc a mesuré à volonté la faiblesse en public de la personne inhabituée. Littéralement il fait dire à plusieurs de ses victimes ce qu'elles ne pensent pas et ce qu'elles ne veulent point dire. Intimidé, peureux de paraître un drôle d'oiseau, craintif d'avoir à soutenir un point de vue différent, gêné d'attirer l'attention, désireux d'être « comme on pense qu'est tout le monde », pauvre d'idées personnelles, pâle de convictions, enfin que sais-je, le pauvre homme est tout prêt à se laisser annexer par le journaliste.

Aux Insolences, qui ne s'est amusé des bizarreries auxquelles font souscrire les cascadeurs ? A des Québécois aussi censés que n'importe qui, Dubuc fait dire que Québec est hors des murs de Québec, qu'à l'intérieur, c'est réservé pour les pauvres, que d'ailleurs la vieille ville a été bâtie pour les touristes ; c'est énorme, mais on tient à être d'accord quand même sans trop prendre garde aux étrangetés proposées. Dans le même genre attrape, notre chasseur préconise la valeur éducative du manuel du parfait voleur à l'étalage, à l'usage des adolescents, et il trouve des Montréalais, aussi censés que n'importe qui, qui essaient d'être d'accord. « Ça ne vous scandalise pas, hein ? » — « Non, il faut comprendre les choses », il ne faut pas passer pour des esprits étroits. Trophée de dialectique astucieuse, notre vendeur-expert place trois exemplaires. Bravo Dubuc, pas bravo Monsieur Tout-le-monde !

« N'importe qui peut se faire attraper ». Eh oui ! attaqué à brûle-pour-point l'interlocuteur inhabitué est forcément très vulnérable. Je suis davantage étonné qu'au second stade les personnes impliquées ne se ressaisissent pas. Aucune séquence de cette émission, savons-nous, n'est présentée sans la permission des personnes en scène. Entièrement d'accord pour les saillies amusantes issues de situations cocasses, je comprends mal que, dans d'autres cas, des personnes qui ont été bernées soient consentantes et contentes à la diffusion de leurs bourdes. S'il est inévitable de gaffer, c'est une super-gaffe de laisser publier sa naïveté ou son ignorance exploitée. C'est beau d'avoir l'esprit sportif, pas au mépris de l'esprit.

La vérité ou bien quoi ?

Pauvre homme de la rue, tu voulais tellement être d'accord avec le bon monsieur qui te parlait si gentiment ! Tout cela m'enseignera à me méfier de toi parce que toi, tu ne te méfies pas assez. Cela devrait t'apprendre à penser plutôt que de brûler d'être d'accord avec tous les vendeurs de ballons, au risque de te perdre, originalité, personnalité, dignité. « Comme tout le monde » ; la vogue est à la critique effrénée, le courant à la passivité, la tendance à l'individualisme, le penchant à l'indifférence spirituelle, le milieu au relâchement, le « party » à l'inconvenance... cela ne vous choque pas, hein ? Ça ne vous scandalise pas, non ? — Ah ! non, non, je suis plutôt d'accord, je suis assez d'accord, bien sûr, il faut comprendre... ah ! oui, d'accord, Québec a été bâtie pour les touristes, oui, d'accord, ça peut être bon que l'adolescent connaisse les bonnes manières de voler à l'étalage.

Si tu n'es pas plus sur tes gardes, tu n'es pas au bout des erreurs qu'on pourra t'aider à dire et à faire. Pauvre vieux, tu as tellement peur de passer pour ce que tu es que tu en viens à passer pour ce que tu n'es pas ! Tu vaux quand même mieux que ce que tu nous offres ; écoute plutôt le conseil de Doris : « restez comme vous êtes, c'est ainsi qu'on vous aime ». Tu tiens à avoir, à être une personnalité, et tu as raison, mais ce n'est pas forcément d'être imprimé ou télévisé, ni de dire comme tout venant, qui te fera être quelqu'un.

Denis Duval

Qui serions-nous sans elles ?

« Les femmes se révèlent. Et qu'ont-elles à dire à la pointe de leur conscience et à la face des bonzes de serge, de tweed ou de bure, et des pontifes à pipe et à cierge ? Qu'elles sont capables de tout ce que peut l'homme, sauf certaines performances strictement musculaires ; que la détermination physiologique importe infiniment moins que l'éducation... que le rapprochement égalitaire des sexes n'abolit pas la poésie propre à la femme, ni celle de l'homme, mais les oblige à dialoguer en pleine lumière de conscience ». Ces lignes percutantes sont de Jean Le Moyne, qui a consacré une partie importante de ses *Convergences* à la femme dans notre civilisation, dans nos lettres, face à elle-même, et dans l'optique de son avenir ecclésial.

Au cours du dernier quart de siècle, notre société s'est beaucoup transformée et les femmes ont joué un rôle actif dans cette mutation. Les femmes se révèlent, et il n'est presque plus de secteurs où elles ne fassent entendre leurs voix. L'éducation a été un des principaux moteurs de cette libération. Les collègues classiques féminins ont pu se fonder grâce à l'action de quelques militantes ardentes du féminisme et ils ont bénéficié sans doute aussi de la complicité d'un certain snobisme. Mais ce phénomène d'abord singulier a vite dépassé le caractère d'un engouement superficiel. Petit à petit, l'action en profondeur de ces maisons d'éducation s'est imposée à l'attention. Les préjugés tenaces qui reléguaient la femme au gynécée ont commencé de s'effriter. On reconnaît que les femmes sont capables de tout ce que peut l'homme. Et, sauf exceptions, la culture loin d'assécher ou de mutiler la féminité lui donne un supplément d'âme et de charme.

La promotion féminine a certes bénéficié de l'accélération de la pensée qui est avec la démocratisation un des traits majeurs de ce siècle. Mais cette libération s'est accomplie au prix d'efforts héroïques. On se rappelle le scepticisme de l'opinion publique et l'indifférence que les autorités ont témoignée envers les institutions classiques féminines. Elles ont grandi sans le concours financier de l'Etat. Les pionnières ont livré seules le combat, mais leur effort a porté fruit.

A un point tel que personne ne s'étonne aujourd'hui que le parlement de Québec ait accueilli sa première femme député et qu'une éminente éducatrice, qui fait partie de la Commission Parent, soit un des experts les plus écoutés. C'est déjà, et on pourrait invoquer de très nombreux exemples « le rapprochement des sexes et le dialogue en pleine lumière de conscience » que souhaitait Jean Le Moyne. En tous cas, le père de famille de 1962 hésite de moins en moins à donner à ses filles une préparation aussi poussée que celle qu'il accorde sans regimber à ses garçons. S'il ose encore parfois boudier, les exemples ne manquent pas qui lui donneront mauvaise conscience. Il ne vaut plus cet argument ridicule qui voulait que les études supérieures détruisent les virtualités propres de la femme.

Voyons un peu les chemins que suivent nos bacheliers par exemple à l'Université de Montréal. Le tableau des étudiantes à plein temps dans les facultés et écoles révèle ce qui suit sur les effectifs féminins : lettres (131); sciences sociales (106); médecine (69); psychologie (67); sciences (67); droit (59); pharmacie (58); philosophie (42). D'autres disciplines jusque-là inaccessibles aux femmes en fait, sinon en principe, commencent à recruter des étudiantes : les H.E.C. (16); la chirurgie dentaire (6); Polytechnique (4) et Optométrie (4). L'agronomie et la médecine vétérinaire par contre n'exercent aucun attrait. De plus en plus, les femmes ont tendance à entretenir les mêmes ambitions que les hommes. On voit des finissantes rêver de devenir *cameramen*. Si la langue n'a pas encore forgé de mot pour signer cette fonction au féminin, c'est que la dépense d'énergie musculaire qu'elle exige en fait un métier d'hommes. Mais, à plus d'un titre, les femmes font carrière au cinéma et des noms de femmes apparaissent au générique des films. On doit à Anne Hébert plusieurs scénarios notamment le très beau texte qui accompagne les images du documentaire de l'O.N.F., *Saint-Denys Garneau*. Le jour n'est pas si éloigné où une femme signera une réalisation.

Les journaux nous signalent régulièrement les réalisations remarquables des femmes, mais on n'y porte plus attention. C'est que l'on considère ces choses comme courantes. Il vaut quand même la peine de temps à autre de les signaler à l'attention. Je retiendrai trois nouvelles qui ont fait récemment

la manchette. 1) Un petit séminaire diocésain, qui est en réalité un collège classique, a décidé d'ouvrir un pavillon aux collégiennes du cours classique à partir de Belles-Lettres. Ces jeunes filles travailleront sous la direction des mêmes professeurs que les garçons; elles fréquenteront le même campus et la même bibliothèque. Cette initiative aurait été impensable il y a dix ans. 2) Voici qu'une religieuse de Jésus-Marie établit nettement que la réflexion théologique n'est plus une chasse gardée des seuls hommes en soutenant une thèse sur « la femme dans la Bible ». Ainsi s'amorce donc la participation féminine à l'élaboration de la pensée ecclésiale. 3) Après avoir donné d'excellents ouvrages de vulgarisation, un professeur de psychologie, Mme Thérèse Gouin-Décarie, publie une étude scientifique qui s'inscrit dans le sillage du grand maître Jean Piaget.

Messieurs vous êtes maintenant invités à un peu plus de modestie! Enfin, dernière constatation, un panorama des réalisations culturelles du Canada français serait singulièrement incomplet si l'on omettait les noms d'un certain nombre de femmes. L'apport est manifeste dans les lettres. Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont, Rina Lasnier, Anne Hébert s'affirment aux côtés des hommes, qu'ils s'appellent Langevin, Thériault ou Grandbois. En peinture, les femmes imposent des tempéraments aussi vigoureux que les hommes. Rita Letendre est aussi neuve qu'un Riopelle. Et que serait la scène montréalaise sans ses directrices de théâtre? Et la vie musicale sans ses deux sociétés dirigées encore par des femmes? En plus de ses réalisatrices et nombreuses auxiliaires, la T.V. a révélé des animatrices de premier plan (sans jeu de mots): Judith Jasmin et Jeanne Sauvé. Les femmes n'ont pas moins marqué le journalisme. Pendant dix ans Solange Chaput-Rolland a publié *Points de vue*, hebdomadaire culturel d'avant-garde. Et le nouveau *Châtelaine* qui se compare avantageusement aux publications semblables d'autres pays, doit sa vitalité à Mme Fernande Saint-Martin. C'est à peine un bilan provisoire et très fragmentaire de l'activité féminine au Canada français que je viens d'esquisser. Il souligne cependant la participation dynamique des femmes à l'élan d'une société en route vers son âge adulte. On peut vraiment se poser la question: qui serions-nous sans elles?

Pierre Saucier

La parole aux quatre vents du ciel

C'est spécialement en vue d'en parler ici que j'ai porté une attention toute spéciale pendant quelques fins de semaine à deux émissions religieuses de Radio-Canada. Tout d'abord, le samedi, à une heure trente, *Place Saint-Pierre*, dont l'animateur est le Père Emile Legault, et *Terre nouvelle*, le dimanche à la même heure, que dirige M. l'abbé Marcel Brisebois. Au cours d'auditions précédentes, j'avais été retenu par la qualité exceptionnelle de ces deux émissions car on ne peut qu'être sensible à la hauteur spirituelle des propos qu'on y tient, à l'importance et à la percutante actualité des sujets qu'on y aborde. D'autre part, les animateurs apportent un soin tout particulier au choix de leurs invités qui tous donnent le sentiment d'être à l'avant-garde de la pensée religieuse, d'avoir les yeux tournés vers l'avenir du christianisme. Quand des hommes aussi éminents que les Pères Congar, Liégé, Hamer et Spicq consentent à venir au micro, on peut être assuré que c'est parce qu'ils ont quelque chose à dire. On n'assiste pas ici à l'opération remplissage d'une demi-heure de radio. Invités à communiquer leurs opinions sur un problème important de spiritualité, sur un aspect de la vie de l'Eglise, ces religieux le font avec une totale franchise et en termes clairs. Ils s'efforcent de cerner l'essentiel d'une question de façon précise, sur un ton amical et serein qui invite à la réflexion. Et comme on dit d'une pièce qu'elle passe la rampe, on peut affirmer que leurs propos « passent » le micro, c'est-à-dire qu'ils nous atteignent vraiment et qu'ils restent en nous si on leur prête un minimum d'attention.

D'un laïc bien au fait du travail de la radiotélévision d'Etat, j'entendais récemment la réflexion suivante: « Parmi les meilleures choses que fait Radio-Canada, il faut inscrire en haut de la liste les émissions religieuses. C'est fait sérieusement et par des gens qui s'intéressent profondément à leur travail ». Il suffit d'écouter quelque peu *Place Saint-Pierre* et *Terre nouvelle* pour partager cet avis.

Ces émissions permettent de constater que l'Eglise est bien vivante, qu'elle est en marche, qu'elle se pré-

occupe des formes diverses de sa présence dans le monde, non pas dans le monde d'il y a cent ou cinquante ans, mais dans le monde « d'aujourd'hui » suivant une expression savoureusement redondante que j'entendais dans mon enfance. On prête l'oreille — et après on réfléchit, on médite — quand le Père Liégé nous dit que l'Eglise est en train de se trouver un nouveau statut dans le monde, qu'elle en est peut-être à l'heure actuelle à une période de recueillement, de repli stratégique qui lui permet de réévaluer ce qu'elle fut hier, ce qu'elle demeure aujourd'hui, et qui lui permet aussi d'inventer les formes de sa présence dans le monde de demain. Avant d'être un ensemble d'institutions, l'Eglise est et restera un ferment, une inquiétude, une présence qui force à penser au Christ et à son Evangile.

Oui, on prête l'oreille quand, à *Terre nouvelle*, le Père Hamer, dominicain, traite de la liberté religieuse face au prosélytisme des églises chrétiennes. Par la pertinence de ses questions, l'animateur amène son invité à donner son avis sur des problèmes qui nous touchent de près à cause du contexte de notre vie quotidienne. Ainsi, le Père Hamer condamne cette expression sans doute chère aux intégristes de « droit à l'erreur » qu'il faut, selon eux, refuser bien sûr à tous et par tous les moyens. Le Père Hamer recommande d'y substituer l'expression plus généreuse de « droit à la recherche de la vérité ». Est-ce bien lui également qui nous invitait à nous débarrasser du mot « tolérance » quand nous parlons de liberté religieuse ? Evidemment, celui qui a la « bonté » de « tolérer » l'autre se place par rapport à lui à un palier plus élevé.

Ceux qui se plaignent du vide et parfois même de l'infantilisme de la prédication auraient eu profit à écouter le Père Spicq, invité du Père Legault à une récente émission de *Place Saint-Pierre*. Il faut aller chercher la nourriture spirituelle où elle se trouve, et quelle que soit la prédication, excellente, moyenne ou médiocre, le chrétien soucieux de spiritualité doit quand même effectuer un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux, un retour aux sources. Retrouver le Christ dans son Evangile, relever les traces de Dieu dans la Bible. Le Père Spicq, qui consacre sept heures chaque jour à l'étude de l'Ecriture, nous dit que, dans l'ordre de la spiritualité, personne ne peut faire de progrès sans un accroissement de

connaissance. Et il ajoute que par la fréquentation de la sainte Ecriture, on a l'impression de toucher Dieu, de le voir. De l'Ecriture sort une vertu comme du manteau du Christ que touchât jadis une pauvre femme... On se sent envahi par ce parfum de Dieu qui imprègne la Bible...

Voilà résumées de mémoire les grandes lignes de ses quelques émissions. Je pourrais parler aussi de l'excellent exposé qu'a fait M. José de Broucker, directeur du journal français *Les Informations catholiques internationales*, sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Pologne.

Eh bien, voilà de quoi on parle à *Place Saint-Pierre* et à *Terre nouvelle*. De la spiritualité, puis de la pensée de l'Eglise, de l'actualité religieuse, de l'œcuménisme, des rapports entre catholiques et autres chrétiens. Et il importe de dire ici qu'on a trouvé le ton pour de telles émissions. A la radio, on ne parle pas de religion comme on le ferait au prône du dimanche. A la radio, on ne prêche pas : on renseigne. Il faudra un jour dire un mot de la télévision où l'abbé Jean Martucci parle de la Bible avec clarté et précision, où le Père Ambroise, fait, me dit-on, un travail admirable.

Jean-Paul Vanasse

L'éducation syndicale

S'il est vrai qu'au terme d'une éducation réussie, le disciple doit dépasser son maître, alors il faut savoir que cette règle trouve des applications douloureuses dans le mouvement syndical. Au moment où le Collège du travail se prépare à ouvrir ses portes, il importe de rappeler à ceux qui déplorent facilement les déficiences du syndicalisme en matière d'éducation, que l'éducation qui s'y donne, se fait souvent au prix de sacrifices personnels très lourds de la part de dirigeants syndicaux.

« Quand j'encourage mes membres à participer à des stages d'éducation syndicale, me disait récemment un agent d'affaires, je sais très bien que je me prépare une opposition ». Il s'agit là d'un libéré élu d'un syndicat, mais même un permanent nommé par son organisation peut se sentir menacé dans sa position, quoique à un degré moindre, par la montée de jeunes militants mieux formés.

Evidemment, que des préoccupations aussi mesquines puissent venir à l'esprit de dirigeants d'un mouvement voué à la promotion de la classe ouvrière, voilà qui a de quoi scandaliser les bourgeois, de même que les petits idéalistes pour qui le syndicalisme, pour justifier son existence, ne peut être qu'un angélisme. Le syndicalisme a lui aussi ses anticléricaux et ses néo-chrétiens qui lui bouffent ses curés.

Et pourtant, il faut savoir, avant de juger, le drame que peut constituer, pour un libéré ou un permanent syndical, le fait d'avoir un jour à retourner à l'usine. Il ne faut pas oublier qu'au cours des années, cet homme-là a peut-être perdu de son habileté à exercer son métier ; il a peut-être été dépassé par les progrès techniques ; le travail de bureau l'aura peut-être fait engraisser ; de toute façon, il aura rarement eu l'occasion de se mettre bien avec le patron. Et, surtout, il s'est habitué à un certain train de vie.

Les permanents et les libérés syndicaux ne sont pas seuls à être tentés de « fermer la profession ». C'est le réflexe de tous ceux dont la sécurité et le mieux-être dépendent de la possession d'une technique ou d'un métier spécialisé. Et les médecins, qui se plaignent constamment d'être débordés de travail, ne sont pas les plus pressés, que l'on sache, à réclamer la gratuité de l'enseignement, le présalaire étudiant, l'expansion des facultés de médecine, toutes mesures qui prépareraient la relève, contribueraient à alléger leur tâche et assureraient un meilleur service à la population.

Ceci dit, qui peut paraître d'un pessimisme noir, il faut ajouter que le mouvement syndical est probablement, dans toute notre société, le secteur où il se fait le plus d'éducation des adultes. Voilà le miracle. L'agent d'affaires conscient de se préparer une opposition au sein de son syndicat, envoie suivre des stages d'études. Là ils vont apprendre à lui tenir tête avec la procédure parlementaire, à le critiquer en ce familiarisant avec l'administration d'un syndicat, à le remplacer éventuellement en apprenant les techniques de la négociation et du règlement des griefs.

Au moment où les dirigeants du Congrès du travail du Canada et de la Confédération des syndicats nationaux s'apprêtent à se créer une opposition plus aguerrie et à former la relève en ouvrant les portes du Collège du travail, il convient que ces choses-là se sachent.

Noël Pérusse

Une demi-douzaine de chefs-d'oeuvre S.V.P.

Il existe dans notre littérature canadienne-française un étrange complexe : celui du chef-d'œuvre. Depuis un siècle déjà, nous sommes en chasse de chefs-d'œuvre, comme s'il s'agissait d'une chasse aux sorcières. Récemment encore, à l'occasion du Salon du Livre de Montréal, quelques personnalités de notre « colonie » littéraire déclaraient que les chefs-d'œuvre ne sauraient plus tarder. Et pourquoi ? Parce que les livres sont édités en plus grand nombre, parce que la distribution est mieux organisée, parce que les cadres de l'édition et de la librairie commencent enfin à coordonner leurs travaux ?

Mais ces arguments ne me touchent pas tellement : ils sont de l'ordre de la technique, de la matière, et du hasard. Ils ne relèvent pas de préoccupations critiques solides. Pour tout dire, j'y vois une naïveté désarmante. Le chef-d'œuvre devient fonction de production, disons de l'ordre de 1 sur 100 ou 1 000 ; le chef-d'œuvre devient fonction de la vente au grand public ; le chef-d'œuvre devient fonction d'une planification dirigée par quelques entreprises puissantes. Or il ne faut pas confondre libraires et épiciers, éditeurs et industriels, écrivains et chevaux de course, littérature et cybernétique, critique et publicité.

Un libraire me racontait récemment qu'une jeune fille de bonne famille, inscrite à part ça, lui commandait tant de pieds de livres : « Peu importe les titres ou les auteurs, pourvu que les reliures paraissent bien ». Et je ne suis pas loin de placer dans la même perspective saugrenue les premiers agirs de la section littéraire du Conseil des arts provincial. Mais revenons à notre complexe du chef-d'œuvre (nous avons l'habitude de les bien entretenir, nos complexes). Et si nos chefs-d'œuvre existaient déjà, bien des personnalités d'apparat seraient bien attrapées ! Cela se trouve dans l'histoire des littératures mondiales, des chefs-d'œuvre qui sont découverts en retard, après que les passions et les vicissitudes de telle génération, de tel siècle, sont disparues. Nous reviendrons sur le sujet. Pour le moment, voyons quelques titres récents, question de trouver notre demi-douzaine de chefs-d'œuvre...

La romancière Claire Martin

La technique employée dans l'habile roman de Claire Martin, *Quand j'aurai payé ton visage* (Cercle du Livre de France), me semble d'une originalité et d'une force exceptionnelles : trois personnages, Catherine, Robert et Jeanne se remplacent au micro, si l'on peut dire, et viennent à tour de rôle

nous faire part de leur façon de participer à l'action. Catherine, qui a épousé Bruno, devient amoureuse de Robert, le jeune frère de son mari, et Jeanne Ferny, la mère de Bruno et de Robert, découvre un peu tard le drame. Les autres personnages, la tante Françoise, Georges Ferny, David Perlmutter, Annie, gravitent autour de l'action et possèdent une présence suffisante, sans nous distraire de l'essentiel du drame. Claire Martin s'affirme romancière de métier et de classe, et elle sait toujours tourner de ces réflexions cursives que j'aimais dans ses deux livres précédents : « Les femmes sont tellement amoureuses de leurs petits drames... Un homme qu'on a aimé d'amour mérite rarement d'être aimé d'amitié ». Une articulation du drame me semble particulièrement remarquable, et dévoile un parallélisme de la pensée d'une très fine observation chez Catherine et Robert, (en pages 103 et 105). Claire Martin écrit bellement, avec intelligence et entrain, avec maturité et humour ; puisqu'il nous faut des chefs-d'œuvre, aussi bien celui-ci.

Le conteur Jacques Ferron

Les nombreuses expériences théâtrales de Jacques Ferron le préparaient à aborder la nouvelle, le roman. Ses 17 *Contes du pays incertain* (Editions

d'Orphée) m'ont conquis. L'œil de Ferron, sa plume, sont implacables, caustiques, pétillants. Et pourtant, ils ne sont pas méchants, l'ironie y est seulement amusée, l'humour, goguenard. L'auteur écrit dans la province littéraire de Giono, d'Aymé, dans la succession de Rabelais, de Molière : en relisant des pages de son théâtre, je le pense de poil et d'étoffe à nous trousseur un « Knock » à mettre k.o. la médecine actuelle. L'ironie folâtre et le mordant loufoque batifolent en compagnie de mots d'espèce que ne dédaignent pas les fins comiques : Farouest, cuiquelounche, ahouignahan, bisnisse, touristroume, gagnestère, Nouillorque, Biouti Rose... Aucune histoire n'est ennuyeuse, toutes sont d'une belle verdeur, particulièrement *Le Perroquet*, *Une fâcheuse compagnie* ; *Le paysagiste*, *Les méchins*, se rattachent à notre meilleur folklore. Et la vache morte du canon constitue une odyssée peu banale. Jacques Ferron nous donne plaisir de lecture, chose peu fréquente, somme toute.

Huit nouvelles, un essai

Dans le numéro 12 des *« Ecrits du Canada français »*, une longue étude technique (160 pages) de Léon Dion s'attaque aux relations entre « *Opinions publiques et systèmes idéologiques* ». L'introduction pose le problème, et ensuite cette question des opinions publiques est étudiée dans ses situations concrètes en Russie soviétique (contrôle de la propagande, des moyens d'information, visant à un conditionnement sévère de l'opinion publique), et aux Etats-Unis (techniques d'influences et de publicités, visant aussi à un certain conditionnement).

Les 8 nouvelles qui suivent varient en qualités et en intérêts. « *L'accident* » et « *L'emplâtre* », de Gérard Bessette, constituent deux bonnes histoires, nerveuses, bien en chair, d'un réalisme aussi sain que poignant. Les trois nouvelles de Charles Soucy, et celles de Françoise Pérusse, manquent

de ce mordant, de cette vive écriture, de cette densité des personnages, qui constituent les plus intéressantes qualités d'un Bessette. Les trois parties des « Solitudes humaines » d'Alice Poznanska nous laissent quelque peu sur notre appétit, mais « La Cloison » de Minou Petrowski, grâce surtout à son écriture inventive et attentive, permet de fonder sur cet auteur de belles espérances.

Renaissance de l'Hexagone

Après quelque silence, les Editions de l'Hexagone reviennent à la charge avec deux nouveaux livres, fort bien présentés. Jean-Paul Filion réussit dans son deuxième recueil, « *Demain les herbes rouges* », quelques bonnes et belles pages, fortes, denses, animées d'un puissant souffle et d'une généreuse sensualité. Filion tient le pays dans sa main, ses yeux savent voir et ses poèmes savent faire voir. « Ce feu que j'invente », « Demain les herbes rouges », « L'Outaouais », « La route de l'homme », doivent compter parmi les belles pages de notre poésie canadienne-française. Quelques autres pages m'ont déçu, à cause des préoccupations trop « littéraires » qu'elles manifestent. Mais il suffit de relire « La grande gigue » pour effacer bien des réticences.

Peu à peu, l'écriture souple et savante, savoureuse et iridescente, de Gilles Hénault se fraie un chemin dans nos regards : le paysage oral de « Séraphore » déploie ses longues marées de « signes et sortilèges », et pourtant une pénible impression se fait jour. Nous sommes devant des artifices, très beaux sans doute, et trompeurs, et charmeurs, mais qui viennent trahir ici et là des joutes « lexicales » agaçantes. Le poète est trop fier de son outil bien fourbi, de ses bijoux, de ses finesses, tout cela est « trop beau pour être vrai ». De moins habitués ou de moins attentifs peuvent se laisser éblouir par la magie du verbe, qui habille bien la préciosité du langage, trop cérébral. Des poèmes de la taille de « Saisons », ou la réédition du somptueux « Voyage au pays de mémoire », nous rassurent toutefois sur le talent poétique de Gilles Hénault.

Le « langage » de Michel Garneau

La poésie de Michel Garneau, *Langage* (édition à la page), s'offre sans prétention, et là se trouve son originalité, sa force aussi. Poésie du langage simple, attentive, heureuse de découvrir

et de nous communiquer les magies de la parole, les oasis et les bocages du verbe, les mystérieux méandres du rêve. D'une page à l'autre l'instrument s'ajuste, essaie de nouvelles démarches, dessine de nouvelles trajectoires. Le poète se prouve, se fait devant nous. La parole s'élève, le chant monte.

Nous sommes progressivement en vahis, envoûtés par cette généreuse marée où se mêlent étroitement les rutilantes gouttelettes, les secs fracas, les souples lames de fond, les brumes paresseuses autour des épaves endimanchées. Nous nous trouvons, éblouis et émerveillés, devant une autre mer de Debussy. Des thèmes déroulent fortement leurs hymnes : l'amour, le soleil, la vie, la mort. Thèmes de base, coupés parfois d'une dure ironie.

*« à l'odeur de neige j'ai permis de
ressembler à ton rire...
que toute lumière se froisse au
dedans des corps
et qu'on en est déshabillé jusqu'à
la moelle de son sort...
le chemin le plus court entre toi et
moi est la joie... »*

Mais attention...

On publie beaucoup, depuis un an. Mais attention, notre « colonie » littéraire ne possède qu'un pouvoir d'absorption limité : nous sommes peu nombreux et lisons peu. Or quelques maisons d'édition ont développé une formule séduisante : publier à bon marché en publiant à gros tirages. D'accord. Techniquement parfait. Mais pouvons-nous encaisser deux livres, parfois trois, chaque semaine, dans notre seule littérature canadienne-française ? Les éditeurs ont-ils comme unique mission de remplir des rayons de bibliothèques (et en même temps leur coffre-fort) ? Nous nous retrouvons devant l'anecdote de tant de pieds de livres. Les belles reliures en moins. Le public (plus ou moins) lecteur semble submergé : on achète, on empile, mais on avoue n'avoir pas le temps de lire. Et de même qu'on n'achète pas plus de nourriture terrestre qu'on n'en peut manger... Si les éditeurs se conduisent en épiciers... (Je ne vise personne en particulier, mais l'état général des choses). En plus, on sait fort bien que tous les mécénats, publics ou privés, sont toujours grevés sinon crevés de favoritismes : puisqu'on ne peut jamais satisfaire tout le monde et son père, aussi bien satisfaire ses amis.

Cette logique implacable m'entraîne à prouver le mouvement en marchant, après Héraclite d'Ephèse. Car je crois en notre littérature. Je crois et je sais. Et je trouve. Parmi quelques récentes parutions, deux, trois, peut-être quatre, sinon cinq « chefs-d'œuvre ». Et le sixième, on peut toujours le faire en s'y mettant à plusieurs titres... Après tout, la critique littéraire n'a rien à voir avec la mathématique. Ni d'ailleurs avec l'esprit de sérieux.

Guy Robert

MUSIQUE

Il est difficile de juger l'œuvre de M. Roger Matton — *Mouvement symphonique no 2* (musique pour un drame), — présentée au dernier concert de la saison symphonique, après une seule audition et surtout sans avoir entendu les œuvres antérieures.

L'œuvre se présente bien architecturée et d'écriture musicale assez avancée, mais inégale. Les effets instrumentaux sont recherchés, non sans une certaine raideur. Ce mouvement symphonique est une œuvre austère et rationnelle, bien construite, mais dépourvue d'imagination. Aucun élan véritable, aucune passion, encore moins d'impulsion.

Cette musique introspective n'est pas atonale. Les recherches d'harmonies sont évidentes mais sans spontanéité ; le contrepoint est assez lyrique mais se perd malheureusement trop souvent dans la masse orchestrale de façon à nous faire perdre la continuité du linéaire mélodique.

Je retiens cependant une introduction éloquente aux violoncelles ; une utilisation de la flûte très fonctionnelle poétiquement ; un *climax* sonore (vers la fin de l'œuvre) assez dramatique. Cette œuvre cérébrale et raffinée ne nous touche aucunement et laisse une impression fugace. J'aurais désiré, pour ma part, moins de prétention et plus de chaleur !

L'univers de M. Matton est certainement très riche mais il n'a pas trouvé son style, ce qui l'aiderait à mieux manifester sa pensée musicale, ses dons certains de compositeur.

Ce jeune musicien au talent indéniable et à la formation adéquate est un de nos brillants espoirs, dans notre musique canadienne, jeune mais en santé. C'est en exigeant des œuvres profondes, rigoureuses, durables, que nous les obtiendrons.

Je voudrais ajouter un mot à la louange de M. Zubin Metha, chef permanent de L'O.S.M. On ne saurait trop considérer, admirer l'apport de M. Metha dans la vie musicale montréalaise. Je me fais un devoir plus qu'agréable de lui crier mon enthousiasme pour le renouveau extraordinaire qu'il a apporté non seulement à notre orchestre, mais à notre monde musical. Cet homme est la personnification même de la musique — de la *joie* de l'amour de la musique. Autant de directions, autant de créations. En effet M. Metha ne se limite pas à interpréter la musique ; il la recrée pour ainsi dire ! Chaque page qu'il dirige est arrachée soit à l'oubli, soit à l'académisme. Il va jusqu'à nous faire aimer de vieilles pages comme *Obéron*, de von Weber, par exemple. Il faut voir ce musicien authentique pour constater à quel point la musique est un art de don total.

Andrée Poirier-Pretty

CINÉMA

L'homme de la rue, l'habitué du cinéma s'est montré sévère pour *Seul ou avec d'autres*. Ce ne serait certes pas un film à projeter à la veille du Prêt d'honneur. Mais les critiques professionnels se sont montrés fort amicaux et je me range de leur côté.

Jamais les étudiants d'universités ne m'ont paru aussi sympathiques. Dans la douceur d'une journée d'automne on les voit flâner, blaguer, prendre de l'exercice entre deux cours. Ils tiennent des cérémonies d'initiation où le désir d'affirmer leur volonté d'échapper pour un moment aux réflexes conditionnés des sociétés policées se mêle à la fierté de vivre enfin ces moments loufoques qu'ont connus hier leurs parents. Ils portent une perruque Louis XVI pour présider à des bacchanales que, si j'en juge par les chroniques du temps, l'on faisait plus longues et moins inoffensives à la fin du siècle dernier.

Ils font courir des rongeurs sur le dos des gens, ce qui est bien anodin (j'ai fait un truc du même type avec des souris mortes un jour dans mon monastère : l'effet est infaillible). Ils empêchent une assemblée de s'ennuyer par un monologue de gauloiserie pas toujours respectueuses mais souvent pétillantes, qui aident à se décontracter (j'utilise occasionnellement avec des groupes de jeunes — quoique de façon moins rabelaisienne — une semblable cure de désintoxication par où se

décharge le rebut d'anticléricisme qui s'agite en chacun de nous).

Donc au sortir du film j'avais goût de quitter mon travail et de m'inscrire à l'université où les don Juans de la médecine vétérinaire sont si inexpérimentés et où les jeunes filles déçues sont si maternelles, quitter cette vie brutale où l'on abat sans sourciller les âmes et les réputations pour retrouver ce monde charmant, où les problèmes, les soucis, les obsessions peuvent être dramatiques, mais où le cœur prétend toujours être loyal.

Je regardais l'héroïne, qui quitte le couvent pour l'université avec une allure dégagée, un cœur sensible et le respect de soi-même. (Qu'elles doivent être fières les sœurs qui ont formé chez elles un jugement si sûr !) Je regardais le héros, qui préférera être fidèle à un cours important plutôt que de suivre celle qu'il aime à un match de boxe. (Quelle leçon j'en tirerais si j'étais professeur de rhéto !). J'observais leur tête-à-tête où ils s'entretenaient par monosyllabes et par des « j'sais pas, moi ». (Mais qui sait construire une vraie phrase orale dans la province de Québec ?) Et cela était touchant de les voir danser au bal de rentrée en compagnie de tous ces couples que la caméra dissimulée ne parvenait pas à saisir autrement que dans l'attitude pudique d'une soirée de graduation dans une salle paroissiale.

Tout cela fait un film sinon profond, tout au moins touchant, une tranche de vie du grand adolescent peu conscient des drames de la planète (comme le notait M. Guy Rocher) mais préservé, plein d'idéal comme un Africain, fier d'une liberté fraîche et d'un amour neuf.

Pourtant mon plaisir fut un peu gâté par l'ombre de Gudule qui planait tout au long du film et forçait constamment la vérité des personnages. Il fallait les faire agir comme s'ils découvraient soudain la vie et cela ne cadrait pas du tout avec la vraisemblance qui sortait normalement de ce cinéma-vérité. J'ai eu l'impression — c'est peut-être méchant de parler ainsi — que les auteurs du film avaient eu peine à s'adapter à la liberté universitaire, qu'ils portaient en eux quelque fixation à la manière de Gudule et qu'ils en avaient fait une projection sur l'ensemble des étudiants. Cela sonnait un peu faux dans un film qui par ailleurs révèle une telle fraîcheur dans un milieu que certains s'ingénient à déclarer corrompu.

Réginald-Marie Dumas, O. P.

DISQUES

Des troubadours de la chanson moderne, il en existe des centaines dans le monde ; plus rares sont-ils dans le domaine de la chanson religieuse. Dans les pays de langue française tout le monde connaît les « curés qui chantent », ce sont les Pères Aimé Duval, S. J., Cognac, O. P., à Paris, et Lintanf, O. P., à Eveux-sur-l'Arbresles et le Père Bernard, O. F. M., au Canada. À côté de ces compétences il faudra dorénavant retenir l'émouvant témoignage d'une Sœur qui chante, au pseudonyme bien choisi de « Sœur Sourire ».

Qui est donc cette « Sœur Sourire » qui provoque tout de go un bouleversement dans l'industrie du disque, et quelle est la valeur de ses chansons ?

Les débuts de Sœur Sourire

Dans l'immense plaine de Waterloo, aux confins immédiats de Bruxelles, se dresse le couvent en briques rouges des *Sœurs Dominicaines Missionnaires de Fichermont*. C'est là que vit depuis trois ans une jeune religieuse que la renommée musicale vient de sortir de l'ombre. La vie dans les couvents de formation est orientée vers le travail, l'étude et la contemplation. Pour briser l'ascèse et la monotonie de cette vie, il y a la détente des heures de récréation. C'est à ces moments qu'une jeune religieuse se fit connaître par ses chansons créatives qu'elle accompagnait de la guitare. Ces chansons de facture fort simple, se mémorisaient facilement et avaient l'heur de plaire par le ton, la sonorité et les méditations qu'elles suscitaient chez les auditrices. Celles-ci, très nombreuses en raison des contacts entre le monastère et la maison de retraite attenante et célèbre dans toute la Belgique, exprimèrent le désir de réentendre à leur aise ces chansons religieuses, si joyeuses et si pleines d'humour et de lumière. Ce désir déterminé la requête de la Mère Prieure auprès d'un disquaire de la capitale. La première démarche fut un échec. Mais à la seconde visite : le miracle s'accomplit. Le Directeur, flairant sans doute l'oiseau rare, invita la Supérieure à faire enregistrer la voix de la petite novice. La séance en studio décontenança quelque peu la timide novice qui ne retrouvait pas son souffle. Quand je chante au couvent, disait-elle, c'est bien plus facile, ça va tout seul, j'ai là un contact humain.

Le test fut néanmoins un succès. Eh bien, voilà, ma sœur, dit le Directeur, c'est décidé. Vous allez vous y mettre. Plus question de tergiverser ou d'hésiter. Vous avez une voix claire, posée, prenante, se mariant admirablement aux mélodies de vos chansons.

Ce jour-là un coup de fil de Bruxelles à Paris signalait : ça y est, nous avons une nouvelle vedette de la chanson religieuse, nous allons la lancer !

Un contrat fut établi et signé. Il comportait de la part du Monastère des Religieuses les deux clauses suivantes : la jeune novice ne devrait pas se prêter au *show business* de la publicité commerciale, sauf pour une émission religieuse à la T.V. Deuxièmement, les disques ne porteraient pas le nom de leur auteur.

A l'embarras des éditeurs devant cette dernière exigence, les groupements de jeunes trouvèrent d'instinct la solution : puisque cette nouvelle vedette de la chanson est une religieuse, qu'on l'appelle « Sœur Sourire ». Si des circonstances fortuites lui ont donné ce beau pseudonyme, on admira surtout la sûreté et l'intelligence des jeunes qui l'ont créé. Ils ont trouvé dans les chansons de notre auteur ce qui correspondait à leur jeunesse : de la vraie musique, sans fadeur ni sentimentalisme, et de la vraie poésie. D'où leur ouverture à cette chanson religieuse et à son message.

Une grande réussite

Sœur Sourire est un chansonnier dont les enregistrements sont peu nombreux. Sur les trente chansons qu'elle a composées, une douzaine seulement ont été enregistrées sur disques. Mais celles-ci ont tout de suite été mises par les connaisseurs à la place qu'elles méritaient. On les a comparées pour la musique à Georges Brassens et pour les paroles et la voix à Marie-José Neuville et au Père Bernard du Canada. Elles ont pour objet des séquences et thèmes religieux, dans lesquels s'introduisent un sentiment personnel de religiosité joyeuse et un souci expressif de modernité.

Fille spirituelle de saint Dominique, Sœur Sourire chante la joie, la confiance dans un style bien adapté à la mentalité moderne. Dans la chanson de Sœur Sourire texte et chant ne font qu'un. La musique a été conçue en fonction du texte qu'elle accompagne, éclaire et souligne. On y sent, dans toute sa grandeur, la joie de vivre du chrétien.

Bruno H. Vandenberghe, O. P.

LIVRES

Jean Hamelin : *Le renouveau du théâtre au Canada français*, Editions du Jour, 1962, 160 pages (illustré).

Etude critique de notre théâtre depuis vingt ans : troupes, répertoires, dramaturges, comédiens y défilent en un tour d'horizon bien documenté, écrit par un témoin professionnel que l'habitude et les déceptions n'ont pas encore blasé. M. Hamelin demeure confiant en les chances de notre dramaturgie encore rudimentaire.

Chez Miville, par l'équipe, Editions du Jour, 1962.

On n'a plus à présenter cette émission « radiofonique d'Esopilante » qu'on verra peut-être bientôt à la télévision ? Livre bienvenu qui fixe dans l'impérissable littérature les onduleux esprits de Chez Miville : Miville, Mathieu, Campagna, Ambroise, Morin, Lesourd, les script-boys Tard, Brie, Boudou, et le manitou Legendre.

Raymond Bourgault : *La gauche et la droite*, Editions Bellarmin, 1962.

Mise au point « adroite » et humoristique à l'occasion de ces deux concepts qui se métamorphosent souvent en passions, alors qu'ils sont des composantes inséparables de toute société : « un peu d'humour dépassionnerait les débats qui peuvent nous déchirer ». Gauche et droite, c'est Mars et Vénus, c'est révolution et évolution, mais « l'intégrisme de la droite est un infantilisme, le progressisme de la gauche est un adolescentisme » écrit encore l'auteur. Reste une attitude de maturité, celle de la sagesse, celle de la dynamique qui concilie les forces de la tradition et celles de la création.

Pierre van der Meer de Walcheren : *Journal d'un converti*, Desclée De Brouwer, 1962, 208 pages.

L'itinéraire spirituel de l'auteur, de 1907 à 1957, nous présente « cet état d'incertitude, de déchirement intérieur » (p. 98) et nous dit de Léon Bloy : « Quel extraordinaire poète ! Quelle vision du mystère des choses ! » (p. 72). Bloy signait en 1914 une préface à la première version (1907-1913) de ce livre : « On ne peut vivre sans le Mystère : la nature humaine l'exige » (p. 7).

Karl Rahner : *Dangers dans le catholicisme d'aujourd'hui*, collection Présence chrétienne, D. D. B., 132 pages.

Cet important ouvrage de Karl Rahner, professeur de théologie, prend une nouvelle actualité dans la perspective du Concile œcuménique : la saine attitude philosophique de l'auteur, entièrement dégagée de tout sentimentalisme religieux, se déploie sur trois sujets principaux. D'abord, la position de l'individu dans l'Eglise : « l'Eglise est là pour les hommes, et non l'homme pour l'Eglise » (p. 58) ; ensuite l'examen de deux problèmes difficiles, celui de l'éthique de la situation (« il n'y a que peu de choses sur lesquelles tous les esprits soient d'accord », p. 65), et celui de la mystique du péché (« la grâce de Dieu connaît et peut suivre des voies secrètes et incompréhensibles », p. 94) ; finalement la métamorphose contemporaine de l'hérésie d'omission et de l'hérésie d'indifférence. Une remarque de l'avant-propos m'a surtout frappé : « tous les dangers extérieurs ne deviennent dangereux que lorsque et parce qu'ils rencontrent une faiblesse de l'intérieur » (p. 7) « dans l'Eglise enseignée aussi bien que dans l'Eglise enseignante » (p. 117).

William Shakespeare : *Les Comédies*, Bibliothèque européenne, D. D. B., 1961, 1 150 pages.

Nouvelle traduction française des 14 comédies de Shakespeare par Pierre Messiaen, avec des introductions et des commentaires d'une équipe de spécialistes. La Tempête, les Deux Gentilshommes de Vérone, Les Joyeuses Comères de Windsor, Mesure pour Mesure, La Comédie des Méprises, Beaucoup de Bruit pour rien, Peines d'amour perdues, Le Songe d'une nuit d'été, Le Marchand de Venise, Comme il vous plaira, La Mégère domptée, Tout est bien qui finit bien, La Nuit des Rois, Le Conte d'hiver. L'édition de cette collection admirable est de haute qualité, comme à l'accoutumée ; les introductions de commentaires, tout en se limitant à l'essentiel, fournissent un soutien précieux pour la compréhension profonde de Shakespeare ; plusieurs hors-texte ajoutent à l'excellente et très attentive traduction de Pierre Messiaen une documentation pertinente et de bon goût. Recommandation sans réserves.

G. R.

LA MAUVAISE MAIN

Bois des visages croix de la poitrine
demeure fermée de nos mains qui s'ouvrent
sourire de bouche au dessin fragile
j'ai cherché des nœuds pour lier vos ailes
les glycines bleues aux urnes d'argile
le reflet perçant de l'aigue-marine
l'abeille en passant qu'un géant découvre
ou le lilas noir des deuils que recèlent
délicatement les yeux des enfants.

J'ai voulu nouer les chants des corbeilles
les anneaux de feu aux fièvres des mares
les moissons levées aux pluies dans les orges
— cœur des visages voix de la poitrine —
au cœur sanglant baiser de la bouche
aux vieilles lèvres de l'amour. Tragiques amarres
que les arbres roux comme un fruit de gorge
jettent sur le jour plein d'heures chagrines
délicatement. Désespérément.

Je liais des jeux de marelles blanches
la colline ouverte au pâtre et au loup
aux fraîcheurs de sables la rosée moite
je mêlais les choses en rite sage.
Mes mains provoquaient la folle avalanche
de vents et de vigne aux secrets jaloux
et mon cœur était la caverne étroite
merveille et douleur s'y creusaient passage
délicatement précieusement.

Taupe du désir aux pointures d'ombre
la mauvaise main m'ouvrira la terre
broyant mes regards de jeune visage
me retournera face contre jour.
Mes plaines brûlées par les torrents sombres
les cris de folie d'immense colère
rompront mes jeux calmes mes jeux sans âge.
Brisée brisera mon songe à son tour
désespérément désespérément.

La mauvaise main a ses doigts tranchants
sur le front de l'homme et jusqu'à son âme
des anneaux glacés lui scellent les doigts.
— Source du visage, os de la poitrine —
ne me laissez pas rouiller dans les champs.
Les parfums brusqués encensent le drame
de courir mourir comme un cerf au bois.
Je vous poursuivrai comme après un crime
de mauvaises gens ô mauvais enfants.

Pour arroser ces ruines d'amertume
je mordrai la main au sang — la mauvaise —
le poids de ma chair jeté âpre au change
de la joie d'aurore où brillent nos yeux.
J'offrirai ma main que l'amour allume
des échanges d'os d'innocents échanges
de paille et de sang de vie et de glaise
comme en forge un enfant insoucieux
qui laisse et qui prend éternellement.

Foi des visages, nœud de la poitrine
gémissante joie glorieuse joie
je cours à genoux nos distances tièdes.
Les ravins mousseux la prairie osseuse
luisent dans mes doigts, plantes paresseuses,
j'ai des fêtes de lis dans mes collines
leur sourde douceur leur bouche de soie.
La mauvaise main fige de peau maigre.

Au vent le bon vent de fleur et de cuivre
j'attends librement qu'on m'apprenne à vivre.

Suzanne Paradis

VIGIE

Es-tu une sécurité
chantant, gardant, veillant, priant ?
sais-tu pacifier toute angoisse,
dissiper remords et frayeur,
rouler cadences apaisantes,
afin qu'au bercement tout doux
s'endorment et l'esprit et le sang ?

D'être une nuit la nuit se lasse,
s'épuise en son obscurité
et veut engendrer la lumière.
L'aurore apporte sa coulée
réverbérée de l'aube jeune.
Il faut purifier le creuset
où va naître une rédemption.

Toi, veilleur, où qu'elle en soit,
cette nuit en sa montée, en sa descente,
tout habillée d'inquiétude,
étoilée, chaude et fécondante,
chante avec elle, et garde et prie,
pour que d'amour, espoir en toi,
une foi recommence un jour.

Où en est la nuit ? Elle achève.

Françoise Gaudet-Smet

MES CYGNES

Mes cygnes, rêves blancs, s'ébattent dans la nuit.
Flocons nacrés, caracolant à la dérive,
Ils jouent avec les rais d'une lune tardive
Qui, s'aidant d'une nue, apparaît ou s'enfuit.

Sur la gaze de l'onde où l'œil nocturne luit
Mes cygnes, au repos, gouttes de blancheur vive,
Dans leurs plumes d'opale ont retenu captive
La lumière du soir que l'aube défleurit.

Fatigué de sommeil, je viens dans ma nacelle
Alimenter mon songe à l'éclat qui ruisselle
De l'azur et de l'onde aux heures des matins.

Le calme et la beauté de l'agreste nature
Sont les deux firmaments où, cygnes argentins,
S'évadent mes pensers, dans leur folle aventure.

Charles Lorenzo

Nos collaborateurs du mois

- Charland, R.-M., O. P. :**
Professeur au collège dominicain d'Ottawa.
- Dallaire, Henri, O. P. :**
Professeur à l'école polytechnique et à l'Institut supérieur des Sciences religieuses de l'Université de Montréal.
- Delhaye, Chanoine Ph. :**
Professeur. Consultant à la Commission Théologique du Concile.
- Duhamel, Roger :**
De l'Académie Canadienne-Française. Écrivain. Imprimeur de la Reine.
- Dumas, R.-M., O. P. :**
Directeur de « Témoins ». Prédicateur spécialisé auprès des jeunes.
- Duval, Denis, ptre :**
Professeur de philosophie.
- Fournier, Norbert, C.S.V. :**
Responsable de la catéchétique à l'Université de Montréal.
- Joubert, Lucien, m.d. :**
Auteur de « La Médecine est malade ».
- Leclercq, Chanoine Jacques :**
Ancien professeur de l'Université de Louvain, Belgique. Auteur de trente ouvrages de droit naturel, de sociologie, de spiritualité. Premier président de la Conférence internationale de sociologie religieuse.
- Liégé, P.-A., O. P. :**
Professeur à l'Institut catholique de Paris.
- Lorenzo, Charles :**
Professeur.
- Major, André :**
Critique. Auteur de « L'Holocauste à deux voix ».
- Paradis, Suzanne :**
Écrivain. Auteur de « Il ne faut pas sauver les hommes ».
- Péresse, Noël :**
Agent des Relations Extérieures à la Fédération des travailleurs du Québec.
- Poirier-Pretty, Andrée :**
Critique musical.
- Robert, Guy :**
Professeur de littérature.
- Robillard, H.-M., O. P. :**
Professeur de Théologie à l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses de l'Université de Montréal.
- Rolland, Roger :**
Directeur des programmes des réseaux de Radio-Canada.
- Saucier, Pierre :**
Adjoint à l'Information Française à l'Office National du Film. Journaliste.
- Gaudet-Smet, Françoise :**
Écrivain.
- Tremblay, Marielle :**
Étudiante en philosophie au collège Basile-Moreau.
- Vanasse, Jean-Paul :**
Directeur de l'Information Française à l'Office National du Film. Critique littéraire.
- Vandenberghe, Bruno-H., O. P. :**
- Verdon, Magdelaine :**
Membre du Cercle des Femmes journalistes.

Livres reçus

- R. P. Martelet :**
Victoire sur la mort, éléments d'anthropologie chrétienne, Editions de la Chronique Sociale de France, Collection : « Le Fond du problème », 1962, 154 pages.
- Catéchisme biblique des enfants :**
Fides, Montréal, 1962, Herder, Freiburg/ BR. Bâle, 224 pages.
- M.-A. Garnier-Azaïs :**
Germaine, enfant sans importance, Privat, Editeur, Collection « Témoins de l'Esprit », 1960, 61 pages.
- Pierre Baillargeon :**
Le scandale est nécessaire, Editions du Jour, Collection « Les idées du Jour », 1962, 154 pages.
- Joseph Folliet :**
Le Père Rémillieux, Editions de la Chronique Sociale de France, 1962, 291 pages.
- Blanche Messis :**
Votre vie plus heureuse, Edition La Colombe, 1962, 134 pages.
- Lionel Gendron, m.d. :**
Qu'est-ce qu'un homme ? Les Editions de l'Homme, 1962, 140 pages.
- L'Eglise et les laïcs mariés :**
Les Editions du Jour, Collection « Les Idées du Jour », 1962, 157 pages.
- Walter A. Devetter :**
Le Bienheureux Vincent Pallotti, Editions « Marie Médiatrice », Chateau-Richer, P. Q., 1962, 152 pages.
- Roland Leclaire, O.M.I. :**
La Forme canonique ordinaire des Mariages interrituels au Canada, Editions de l'Université d'Ottawa, 1962, 284 pages.
- Dictionnaire Canadien :**
McClelland and Stewart Limited, 1962, 861 pages.
- Robert Hollier :**
« Marche ou crève Carignan », Les Editions de l'Homme et la Librairie Ducharme, 1962, 300 pages.
- Marcel Cadieux :**
Le diplomate canadien, Editions Fides, 125 pages.
- Anne Terry White :**
Les grandes découvertes de l'Archéologie, Marabout-Université, 190 pages (Nombreuses illustrations).
- M.-D. Philippe :**
Analyse théologique de la Règle de saint Benoît, La Colombe, 175 pages.
- Cahiers de la Tour de Babel (Belgique) :**
André Légier : L'ongle réincarné, 50 pages.
Paul Kervan : Le bocal aux amulettes, 56 pages.
Pierre d'Ursel : Bouleversements intérieurs, 50 pages.
Lucy Abrassart : Le cri neuf et le don, 60 pages.
Georges Baudouin : Akiales, 48 pages.

Nos lecteurs sont priés de noter que la revue ne sera publiée qu'une seule fois au cours de l'été : le 15 juillet. Prochaine livraison : Nos 7-8, juillet-août.

Bonnes vacances. Au 15 septembre.

Maintenant

REVUE MENSUELLE DE CULTURE ET D'ACTUALITE CHRETIENNES PUBLIEE PAR LES DOMINICAINS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES CLERCS ET DES LAÏCS.

directeur-administrateur :
H.-M. BRADET, O.P.

comité de rédaction :
H. DALLAIRE, O.P.
B. LACROIX, O.P.
G. TELLIER, O.P.
PIERRE SAUCIER
GUY ROBERT
GUY VIAU

maquette typographique :
GILLES ROBERT

publicité et relations extérieures :
SERGE DE BROUX

CONDITIONS D'ABONNEMENT :
ABONNEMENT D'UN AN 5.00
ABONNEMENT DE SOUTIEN 10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ, 2715, Chemin Côte-Ste-Catherine, Montréal 26, P.Q. Tél. 739-4002.

N.B. Les abonnements ne sont enregistrés qu'au reçu du versement.

Imprimé au Canada par :
L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

N. B. LA REVUE N'EST PAS RESPONSABLE DES ÉCRITS DES COLLABORATEURS ÉTRANGERS À L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE
CUM PERMISSU SUPERIORUM

SOYONS BIEN SAGES !

Etre bien sage : c'était la formule qui résumait tous nos devoirs d'enfants. Il s'agissait alors d'être paisibles, de ne pas tricher au jeu, de ne rien casser, de ne pas crier, de ne pas faire claquer les portes, de ne pas jouer avec le feu, de ne pas dire de mensonges, etc.

C'était la formule enfantine sans doute, mais pourquoi la changer, maintenant que nos jours font des ombres plus grandes sur la route ? Ce qui devait régir notre enfance serait-il périmé dans la jeunesse et la maturité ? Les sages de la Grèce étaient des sages et ils n'étaient pourtant pas des enfants. De toute éternité, Dieu est la sagesse et sa sagesse vaut pour tous.

Ce sera bientôt la saison estivale durant laquelle il y aura des vacances. Voyons comment il n'y a pas lieu de changer les vertus, comme on change ses habits. Que signifiera d'être sages ?

Aujourd'hui, ne pas tricher au jeu, ce sera l'harmonie avec le prochain, les bons offices et la recherche de son bien. Ne pas crier, c'est-à-dire, ne pas faire de bruit autour de son insignifiance, mais l'accepter sereinement. Ne rien casser mais entrer pleinement dans la condition humaine et surnaturelle qui est nôtre, en respectant la pensée du Seigneur sur sa vie. Ne pas

faire claquer les portes, c'est de ne pas renverser l'effort timide, souvent raté ; le nôtre et celui des autres, mais comme d'instinct, recourir à la miséricorde, à toutes les formes de la miséricorde, sans rien minimiser des exigences et des vouloirs qui nous dépassent. Ne pas jouer avec le feu, ce sera la prudence contre la fascination du mal et l'appétit de mort qui n'ont rien perdu de leur force, avouons-le.

Lors d'un service funèbre, il n'est peut-être pas d'instant plus émouvant que cette dernière prière : « Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel ». Ainsi, le repos, surtout quand il est éternel, constitue le plus beau souhait, le bien suprême et c'est ce que l'Eglise trouve de mieux à demander pour ses défunts.

En cette saison où nous parlons, rêvons et organisons quelques journées de vacances, pourquoi ne pas reprendre la prière de l'Eglise, en supprimant évidemment et pour quelque temps encore le mot « éternel » ! « Donnez-nous, Seigneur, le repos ! » Le repos qui est une halte bienfaisante et non pas le repos plein de vide, où l'on se retrouvera aussi ennuyé et ennuyé qu'auparavant.

Il faut avoir vu des allongés, des convalescents qu'un cœur malade oblige à une quasi immobilité, pour comprendre que

le repos n'est pas une récompense en ce monde, mais plutôt un devoir, voire une nécessité de notre condition. Traînant souvent des corps fatigués, des âmes encore plus lasses, il faut, pour continuer la route, s'arrêter, se reposer. Au travail généreux, nous devons tant de biens, sans compter la subsistance... Qui tenterait de supprimer nos heures laborieuses effacerait du même coup nos heures les plus précieuses !

C'est la sagesse de se reposer et surtout de se reposer avec sagesse. Pour un repos qui calme les nerfs, bien sûr, mais tout d'abord l'âme agitée, voici un fait qui traduit l'esprit de reposantes vacances.

Des Hindous étaient conduits dans le désert par des explorateurs avides de vitesse — des Canadiens ou des Américains sûrement ! — Voici qu'après quelques jours de cette agitation fiévreuse, les Hindous refusent de marcher. Ces hommes à l'âme contemplative s'expliquent en disant : « Nous attendons notre âme ». Qu'est-ce à dire ? Il nous faut nous recueillir et réfléchir. Comprendre ce geste et ces mots, serait se rendre compte que nous avons besoin de nous retrouver, de retourner à l'essentiel.

H.-M. Bradet, O. P.